

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEINGEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**  
**SCIENTIFIQUE**



**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Economiques,  
Commerciales Et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences de Gestion**



**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention  
du Diplôme de Master en Sciences de Gestion  
OPTION : MANAGEMENT PUBLIC**

***Thème***

**Le rôle des acteurs locaux dans  
développement  
local :  
Cas de la commune de Tizi-Ouzou**

**Réalisé par :**

**SAADI Amina**

**AMRANI Said**

**Dirigé par :**

**SI MaNSOUR Farida**

**Devant le jury composé**

**Président: Mr DRIR Mohamed**

**Examineur: Mr ZARKHEFAOUI Lyes**

**Encadreur: Mme SI MENSOUR Farida**

**Année universitaire : 2019/2020**

# Remerciements

Avant tout, nous remercions le bon DIEU tout puissant de nous avoir donné le courage et la santé pour mener à bien ce travail.

Ces remerciements sont destinés, à notre encadreur, Mme SI MANSOUR Farida, à qui nous témoignons toute notre gratitude et reconnaissance pour nous avoir encouragés, consacré son temps précieux et nous avoir accordés son attention avec une extrême patience.

Nos sincères remerciements à notre professeur Mr DRIR, pour l'aide, les conseils et les encouragements inestimables qu'il a fournis

Nous présentons également nos remerciements aux membres du jury qui nous font l'honneur d'évaluer notre travail

Enfin, nous remercions nos familles et nos ami(e)s pour leurs encouragements.

**Amina et Saïd**

# *Sommaire*

## **Introduction**

### **Chapitre 01 : Développement local : fondements et théories**

#### **Section 1 : Généralités sur le développement local**

#### **Section 2 : Eléments de renforcement au niveau local**

### **Chapitre 02 : Les acteurs locaux et la gouvernance locale**

#### **Section 1 : Les acteurs locaux**

#### **Section 2 : La gouvernance locale**

### **Chapitre 03 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

#### **Section 1 : La présentation du terrain d'étude et l'enquête de terrain**

#### **Section 2 : L'analyse et le traitement des résultats de l'enquête**

## **Conclusion générale**

Les retombées de l'industrialisation, et le ralentissement de la croissance économique dans les années 1970 ont poussé le monde à poser, avec acuité, la question du développement.

Dans les années 1980, le développement local apparaît comme une nouvelle dynamique qui considère le territoire comme un élément plus qu'indispensable dans les calculs économiques sociaux et culturels, il porte aussi une importance majeure aux aspects environnementaux. Cette nouvelle version de l'économie multidimensionnelle devient rapidement le sujet de discussion pour tous les économistes du monde entier.

Dans les pays en développement, le développement local repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière.

La notion de développement local se présente comme un processus par lequel diverses institutions et divers acteurs locaux se mobilisent et travaillent ensemble pour planifier et mettre en œuvre les stratégies de ce dernier au sein d'un territoire donné. «Le développement local concerne le jeu de plusieurs acteurs locaux ou extérieurs dont les intérêts ne sont pas toujours convergents, mais qui trouvent tous avantage à la réalisation du potentiel du territoire auquel ils s'identifient pour y être nés, y résider, ou y développer leurs activités »<sup>1</sup>.

La finalité globale du développement local est de renforcer la capacité économique et le cadre réglementaire et juridique d'une zone locale, et la mobilisation de toutes les potentialités dont dispose un territoire pour dynamiser les activités productives et améliorer le niveau de vie des citoyens, il s'agit donc d'opérer une répartition rationnelle et intelligente des rôles sur le plan territorial entre les acteurs publics: gouvernement, collectivités locales, services extérieurs des départements ministériels et les acteurs privés.

Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'Etat exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale.

---

Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 1980, et la décennie noire ont causé des pertes regrettables sur le plan humain, mais également sur le plan économique. La relance économique est très récente et commence, à peine à avoir un effet significatif sur le développement local, notamment au niveau de la commune de Tizi-Ouzou qui, eu égard à ses potentialités immenses, est en mesure de constituer un pôle de croissance certain.

<sup>1</sup> ELONGE Mbassi (J.P) : Les Dix règles d'or du développement local, in l'Afrique Municipale N°11, Juin/ Juillet 1998, P.2.

C'est dans cette thématique de développement local que nous inscrivons notre problématique de recherche. Ce choix est justifié par intérêt, à la fois scientifique et pratique, offrant des opportunités qui permettent aux acteurs locaux d'organiser leurs actions et leurs décisions dans le but de provoquer un changement.

La question centrale à laquelle nous tenions à apporter des éléments de réponse est celle de savoir : **dans quelle mesure les acteurs locaux participent-ils au développement local de la commune de Tizi-Ouzou ?**

A partir de cette problématique dérivent plusieurs d'autres questions à savoir :

- En quoi consiste le développement local ?
- Quel est le rôle des acteurs dans le développement local de la commune de Tizi-Ouzou ?
- Existe-il une concertation entre les différents acteurs de la commune de Tizi-Ouzou ?

Dans le but de bâtir un raisonnement fondé sur des éléments plausibles, les hypothèses retenues pour cette contribution ont été formulées comme suit :

- **Hypothèse 1** : les acteurs locaux participent au processus de développement local
- **Hypothèse 2** : l'inexistence d'interactions entre les acteurs de la commune de Tizi-Ouzou est une contrainte modale au développement local.

La démarche méthodologique que nous adoptons pour vérifier les hypothèses mentionnées ci-dessus, consiste à effectuer une recherche bibliographique aboutissant à la construction de ce mémoire sur le rôle des acteurs locaux dans le développement local. Ce mémoire intègre un travail de terrain effectué au niveau de la commune de Tizi-Ouzou qui confirmera ou infirmera les hypothèses.

Notre mémoire est composé de trois chapitres. Le premier chapitre tente de faire une synthèse de la vaste littérature concernant le développement local dans un contexte général. Ce chapitre traitera, dans sa première section, des concepts de base et modes du développement local, la deuxième section sera consacrée aux approches et éléments de renforcement au niveau local. Dans le second chapitre, il sera question d'étudier les deux concepts phares des acteurs locaux et de la gouvernance territoriale. La première section de ce chapitre traitera la notion d'acteurs locaux. Elle y développe le rôle et les stratégies de ces derniers. La deuxième section

sera consacrée à la gouvernance territoriale en traitant des généralités sur la gouvernance et la gouvernance territoriale.

Le troisième chapitre est consacré à l'enquête de terrain et l'analyse des résultats. Ce chapitre sera divisé en deux sections. La première sera consacrée à la présentation du terrain à étudier «dans la commune de Tizi-Ouzou. », à l'exposé des caractéristiques de l'enquête de terrain et de l'échantillon ayant servi à la collecte des informations. La deuxième section analysera les résultats, confrontera effectivement nos hypothèses sur le terrain en vue de leur confirmation ou infirmation et présentera la synthèse des résultats de l'enquête.

**Introduction**

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités.

Dans ce chapitre, la première section traitera les concepts de base du développement local et apportera les clarifications théoriques adéquates qui permettront de mieux cerner et visualiser le concept. Dans la deuxième section, il sera question de présenter les éléments qui soutiennent et renforcent le développement local.

**Section 1 : Généralités sur le Développement local**

Dans cette section, on exposera le cadre conceptuel concernant la notion du développement local afin de mieux comprendre ses concepts.

**1.Émergences et Définitions du développement local**

Pour comprendre le développement local, il faut revenir d'abord sur l'origine de son émergence.

**1.1. Emergence du développement local**

Auparavant, le terme «développement» était employé à l'échelle d'un pays, qui est perçu comme un espace bien défini, puis le vocable «local» s'est introduit pour désigner le développement dans le cadre infranational, c'est à-dire au niveau régional.

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer, considéré comme un espace réduit. Vers la fin des années1950, John FRIEDMAN et Walter STHOR<sup>1</sup>, mettent en avant la théorie de développement endogène ; approche volontariste du développement, basée sur un territoire limité, qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Cette théorie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

---

<sup>1</sup> J.F et W.S, cités par BELATTAF.M et IDIR.A. Op cité. p7.

Selon W.B Sthor<sup>2</sup>, le développement endogène est celui qui n'est pas guidé par des inputs externes. Il est identifié par les propriétés suivantes :

- La différenciation du développement dans l'espace ;
- La prise en compte des bases historiques, culturelles et institutionnelles de la région ;
- L'innovation dans la sphère organisationnelle au niveau local.

Le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

### **1.2. Définition du développement local**

Il y a plusieurs auteurs qui définissent le concept du développement local. Selon GREFFE Xavier (1984), «Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »<sup>3</sup>.

La DATAR (1982) définit le développement local comme étant : « La mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux et culturels du développement, généralement initiée par des élus locaux. Un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune»<sup>4</sup>.

Dans son ouvrage intitulé « produit de terroir et développement local », SALHI Zoubir définit le développement local comme « un ensemble d'initiatives économiquement viables qui peuvent être génératrices de richesses et de progrès, qui visent essentiellement une maîtrise de développement par les acteurs locaux»<sup>5</sup>.

Selon H'SAIN et FERGUENE, le développement local peut être défini comme «un processus d'autonomisation de mécanisme de transformation du système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les

---

<sup>2</sup> Idem, p 185.

<sup>3</sup> CREFFE Xavier, «Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation », édition, ECONOMICA, Paris, 1984, page146

<sup>4</sup> Définition du DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par Xavier CREFFE op cité

<sup>5</sup> SAHLI ZOUBIR « produit de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montagnes et de piémonts ». Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, 2009. p320.

<sup>6</sup> H'SAIN et FERGUENE (1998) in SALHI Zoubir op cité.

Produits de terroirs), le développement conforme aux ressources locales, les capacités d'assurer l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter — sectorielles »<sup>6</sup>.

## **2 .Composantes et modèles du développement local (DL)**

Dans ce qui suit, on présentera les composantes du développement local et aussi quelques modèles de développement local.

### **2.1. Composantes du DL**

Le développement local est un processus qui se base sur une volonté commune et une capacité collective de valoriser les ressources locales. Il implique également la participation active, concertée et coordonnée de divers éléments en vue d'impulser la dynamique de Développement. Il incombe alors de bien repérer chaque composante afin de pouvoir maîtriser le processus :

#### **2.1.1. Territoire**

COURLET.C, (2001), définit le territoire comme suit : «Le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques »<sup>7</sup>. Ces ressources vont être exploitées par les acteurs pour lancer la dynamique de production locale. Il ajoute que le territoire doit être « l'émanation d'une logique de l'action collective qui s'incarne dans des institutions sociales qui produisent des normes »<sup>8</sup>

Selon Lorthois J. (1996), le territoire, «est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains,... . Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or, le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible. »<sup>9</sup>

Le territoire doit être donc un lieu vivant et aussi un lieu d'articulation des groupes sociaux qui l'occupent, tout comme il doit être le lieu de concertation entre les acteurs qui renforcent les initiatives de développement local.

---

<sup>7</sup> COURLET.C, « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », Le Harmattan, Paris, 2001 p. 34.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> LORTHIOIS J. (1996), in BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelque éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 septembre, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement, p. 12

**2.1.2. Les acteurs de développement local**

Selon Lorthois (1996), les acteurs de développement local sont classés en trois catégories, dans Chacune possède des logiques propres et des responsabilités particulières <sup>10</sup> :

**A. Les Acteurs économiques**

Ils désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant à travers les PME, ils participent à la vie économique locale ou bien influe sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant et en offrant des emplois. Ils désignent aussi l'ensemble des banques et des bailleurs des fonds par leurs participations au financement des investissements et à la création des projets.

**B .La communauté**

Elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné, elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local.

**C- Les acteurs institutionnels**

Ils englobent l'ensemble des acteurs, tels que l'Etat, les structures décentralisées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics qui ont un rôle important dans le développement local.

**2.2. Les modèles de développement local**

Dans cette partie, on évoquera quelques modèles de développement local à savoir les districts industriels, les milieux innovateurs et les systèmes productifs locaux ;

**2.2.1. District industriel****A. Définition**

Chaque PME est spécialisée dans une composante du même produit de sorte qu'il y a une division du travail entre les entreprises. De ce point de vue, "on peut décrire le district industriel comme un grand complexe productif où la coordination des différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas assujettis à des règles préétablies et à des mécanismes hiérarchiques (...) mais au contraire sont soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté"

---

<sup>10</sup> IDEM page 35

, selon BECATTINI (1989)<sup>11</sup>. Outre des relations de concurrence, ces PME entretiennent des relations de coopération basées sur l'appartenance à un même métier (culturelle professionnelle) et sur des règles généralement non-écrites. Les produits du district visent autant le marché local qu'international. La marque de commerce du district est son produit régional spécifiquement reconnu.

BECATTINI (1992) a donné une autre définition comme suit « une entité socio- territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises»<sup>12</sup>

Pour F.VIDAL (1998), le district industriel « est un grand complexe productif où la coordination entre les différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas soumis à des règles préétablies ou à des mécanismes hiérarchiques comme cela se déroule dans la grande entreprise »<sup>13</sup>.

### **B. Caractéristiques du district industriel**

Les caractéristiques du district industriel se présentent comme suit :

- Existence d'une communauté locale qui est marquée par un système de valeurs et de pensées homogène véhiculé à travers des structures sociales ;
- Les entreprises sont concentrées dans un territoire géographique limité et se spécialisent dans une production bien définie ;
- La séparation de l'activité professionnelle, chaque individu offre le travail qu'il est en mesure d'assurer dans le but d'améliorer la compétitivité et la productivité, grâce aux renseignements qu'il tire sur les candidats à l'embuche qui y circulent ;
- Une concurrence intense et une information partagée sur le marché ;
- L'introduction de nouvelles technologies pour renforcer l'organisation interne du district et améliorer la position socioéconomique de celui-ci.

---

<sup>11</sup> G .BECATTIN 1989, in [http : //www.helsinki.fi/iehc2006/papers/Daumas28](http://www.helsinki.fi/iehc2006/papers/Daumas28). PDF consulté le 30 septembre 2020

<sup>12</sup> IDEM

<sup>13</sup> F.VIDAL (1998), in COURLET.C, «Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique .

### 2.2.2. Systèmes productifs locaux (SPL)

#### A. Définition

B. PECQUEUR définit le SPL comme « une concentration géographique des entreprises en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous régional) autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels »<sup>14</sup>. Il existe un réseau dense d'interdépendances entre les diverses entreprises appartenant au SPL. Il repose sur un système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, à des formes sociales : règles, valeurs, etc.

Claude Courlet (1994) définit le SPL comme « une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles »<sup>15</sup>

#### B. Les types de SPL

Le DATAR<sup>16</sup> classe les SPL en quatre types :

-Les SPL de type districts italiens : ils ont les mêmes caractéristiques des districts industriels italiens ; un nombre de PME en relation entre elles, qui se basent dans leurs activités sur le savoir local, une culture et une histoire commune ;

-Les SPL technologiques de type districts technologiques ou milieux innovateurs : les entreprises sont hautement spécialisées dans les activités innovantes, liant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique. Ces SPL se trouvent dans les zones urbaines ;

Les SPL émergents et grappes de PME en émergence : pour pouvoir bénéficier des échanges d'expériences nécessaires à leurs développement, les entreprises de ce type de SPL s'installent les unes à proximité des autres ;

-Le système des PME organisées autour de grandes entreprises : ce sont des PME organisées autour d'une grande entreprise c'est le cas de l'organisation de la production de l'industrie automobile française où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobiles.

<sup>14</sup> Lévesque, B., Klein, J.L., Fontan, J.M. « Les systèmes industriels localisés: état de la recherche UQ.ÀM —1998 <http://www.umd.ugam.ca/publications/telechargements/sysindus.pdf> consulté le 30/09/2020.

<sup>15</sup> COURLET.C, « les systèmes productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politique publiques », sous la direction de C.COUELRT et B. SOULAGE ? Ed. L'Harmattan, Paris 1994, p. 17 et p18.

<sup>16</sup> 'DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par TAGUET.Y « Gouvernance territoriale et développement local : Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El -KSEUR » mémoire master en science économie, UAMB Bejaïa 2014. p16 et p17

### 2.2.3. Milieux innovateurs

#### A. Définition

A la base, il s'agit du GREMI (Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs), une équipe de chercheurs appartenant à l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Neuchâtel, Suisse), qui en 1985, va partir de l'hypothèse que ce sont les milieux régionaux qui sont à l'origine des différentes formes d'innovations (innovations-produits, innovations organisationnelles, innovations sociales, innovations de formation/qualification, etc.).

Selon Quévit (1992), le concept de milieu innovateur a été utilisé pour cerner les formes organisationnelles territorialisées des rapports entre la technologie et la production dans le contexte spécifique des relations industrielles.

Après cette définition du milieu innovateur, il conviendrait d'abord d'éclaircir la notion de milieu. Ayant un caractère multidimensionnel et faisant référence à la fois au milieu «contexte» et au milieu «acteur», le milieu est ainsi défini par le GREMI comme «un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources» (Maillat, Quévit, Senn, 1993). Cet ensemble territorialisé (milieu) est ouvert sur son environnement technologique et de marché, permettant ainsi aux agents d'entretenir des relations diverses, et se caractérise par l'existence de savoir-faire, de règles, de normes, de valeurs, et de capital relationnel.

#### B. Caractéristique des milieux innovateurs

Selon Maillant et Perrin (1992), les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit<sup>17</sup> :

- L'ouverture : Le milieu innovateur est un système ouvert qui entretient des relations diverses avec son environnement ;
- L'organisation des ressources : Les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à de nouvelles combinaisons productives ;

---

<sup>17</sup> Maillant et Perrin (1992), in UZUNIDIS Dimitri, « Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », Canadian Journal of Regional Science (en ligne), Volume 33, numéro spécial, page.96

-Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique et influence fortement ce processus dans son impulsion initiale et dans son déroulement de sorte que le résultat (l'innovation) dépende fortement de la nature du territoire où elle est créée;

-Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cela suggère l'existence de l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement, d'avancées par sauts qualitatifs. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique.

### **3. Caractéristiques et objectifs du développement local**

Dans cette partie, on évoquera les caractéristiques et les objectifs du développement local pour mieux comprendre le concept.

#### **3.1. Caractéristiques du développement local**

Le développement local est décrit à travers plusieurs attributs qui sont :

-La proximité est un atout majeur car elle s'appuie sur une bureaucratie allégée réduisant les imperfections dans le processus de décision. Par ailleurs, elle implique la participation d'un nombre élargi de groupes de population et favorise des synergies entre eux ;

-La dimension territoriale limitée et déterminée intégrant le social et le culturel assorti d'un sentiment d'appartenance s'avère un facteur essentiel d'autant plus indispensable que les autres facteurs du développement ; car impliquant les exigences d'une communauté ;

-Si cette multi dimensionnalité reste une référence forte du développement local, il n'en demeure pas moins que les acteurs locaux sont contraints de prendre en compte des contextes plus vastes (région, nation) pour s'offrir des ressources techniques, financières et humaines accessibles supplémentaires au lieu de compter uniquement sur celles disponibles.

Localement, cela leur permettra de maîtriser et d'intégrer des éléments nécessaires au calcul économique à savoir, la valeur de la monnaie, les taux d'intérêt, la concurrence de productions venant des régions avoisinantes ou même de pays étrangers

-Enfin, le développement local est plus qu'une question de décentralisation même si celle-ci reste une condition nécessaire et suffisante sur le plan organisationnel et institutionnel. Si on accepte la conception précédente, le développement local se différencie

Fondamentalement du processus de décentralisation consistant en la mise en place ou l'extension des pouvoirs de l'Etat attribués à des institutions publiques appelées collectivités locales et dont les compétences sont définies par la loi. Par ailleurs, pour que décentralisation et développement local s'appuient mutuellement l'une sur l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de concevoir et de chercher à tout moment.

### **3.2. Objectifs du Développement local**

D'un point de vue général, le développement local doit répondre aux exigences suivantes<sup>18</sup> :

#### **3.2.1. Sur le plan économique**

Le développement local doit atteindre des objectifs précis :

- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles en vue de produire des biens et services capables de satisfaire les besoins du marché local et des marchés lointains (régional, national et international) en mettant en valeur les compétences des producteurs, des commerçants et les caractéristiques des produits travaillés ou fabriqués (qualité/ prix) ;
- Diversifier les activités en cherchant la meilleure combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs permettant la réalisation de revenus conséquents élevés qui vont permettre la programmation et la réalisation de nouveaux investissements économiques et sociaux créateurs d'emplois nouveaux ;
- Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactives

#### **3.2.2. Sur le plan social**

Le développement local doit remédier à des évolutions néfastes telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. De ce fait, il repose sur des propositions concrètes et précises :

- Définir et prendre en charge les besoins fondamentaux de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux facile à tout le monde ;

---

<sup>18</sup> 'SMATI Abd elbaki, "Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement" Recherches économiques et managériale, Centre universitaire de Souk-Ahras, N°5, Juin 2008, p 84, p90.

-Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture pour réduire la pauvreté en s'attaquant Directement aux inégalités et en assurant l'égalité des chances au plan économique et social. La question est d'établir les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir progressivement de leur misère, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. La question n'est ni nouvelle ni originale, mais qui rénove les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.

A ce niveau, des mesures sur le plan politico administratif doivent accompagner cette dynamique sociale car le développement exige en dernier ressort une volonté politique sans faille et une mobilisation des compétences tous azimuts.

**Section 2 : Eléments de renforcement au niveau local**

Dans cette section, nous essaierons de montrer et de citer les principaux éléments qui peuvent renforcer le niveau local, à savoir la décentralisation, la gouvernance participative locale et la coopération intercommunale. Dans le contexte actuel de mondialisation globalisation, aucun pays, aucun territoire ne peut se permettre une politique d'autarcie et de renfermement sur soi. L'autonomie locale doit être renforcée par des dynamiques de partenariat et de solidarité.

**1. La décentralisation**

La décentralisation est un élément primordial pour favoriser le développement au niveau local. Elle est devenue, au cours de ces dernières années, un sujet important du débat politique dans les pays en voie de développement. Le terme de décentralisation est complexe Il Contient une variété de concepts et recouvre des sens différents. Généralement la décentralisation désigne «le transfert de compétences de l'Etat à des institutions distinctes de lui, ici les collectivités territoriales»<sup>19</sup>

Autrement dit la décentralisation est «le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé »<sup>20</sup>

Selon la banque mondiale, la décentralisation consiste en un transfert du pouvoir de l'Etat vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. C'est aussi un système d'administration dans lequel le pouvoir de décision est exercé à la fois par l'Etat et par des personnes morales autonomes soumises au contrôle, en principe de légalité, des autorités étatiques. Autrement dit, la décentralisation consiste en le transfert d'attributions de l'Etat à des collectivités ou institutions différentes de lui bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion. On distingue principalement trois formes de décentralisation dans le cadre du secteur public<sup>21</sup>

**1.1. La décentralisation politique**

Elle correspond à la délégation de pouvoir politique et de compétences décisionnelles à des subdivisions administratives tels que des conseils villageois élus, des conseils de district

---

<sup>19</sup> J. I. (BOUEF) et (M) MAGNAN, « les collectivités territoriales et la décentralisation », édition VIE POLIQUITUE, année 2005, p.38.

<sup>20</sup> Hans Born Olsen, « la décentralisation et la gouvernance locale : définition et concepts », DDC (Direction du développement et la coopération), suisse, novembre 2007, p4.

<sup>21</sup> IDEM, pages 4-6.

Et des collectivités d'Etat. On est en présence de dévolution lorsque la délégation de certaines compétences décisionnelles, de financement et de gestion est faite à des collectivités publiques locales autonomes et totalement indépendantes de l'autorité à l'origine de la dévolution.

### **1.2. La décentralisation fiscale**

Elle implique une réallocation de ressources à une autorité locale d'un montant lui permettant de remplir correctement ses tâches. Elle comprend également le transfert de la responsabilité en matière de prestations des services pour les fonds alloués. Les arrangements concernant l'allocation des ressources se négocient, en règle générale, entre les autorités locales et centrales. L'affectation des impôts locaux, la répartition des recettes fiscales, la fixation des taxes de marché et d'utilisateur relèvent également de la politique en matière de décentralisation fiscale.

### **1.3. La décentralisation administrative**

Elle représente le transfert de compétences décisionnelles, des ressources et de responsabilités aux fins de la fourniture d'un certain nombre de services publics, depuis l'administration centrale vers d'autres niveaux administratifs, divers organismes ou des antennes des organismes satellites de l'administration centrale. La forme la plus radicale de décentralisation administrative est la dévolution. La collectivité locale a l'entière responsabilité d'engager/congédier du personnel et d'attribuer des compétences/responsabilités pour l'exécution de certaines tâches. La décentralisation correspond au transfert de compétences et de responsabilités d'un niveau de l'Etat à un autre. L'unité locale est redevable au ministère ou à un bureau de l'autorité centrale qui a été décentralisé.

La décentralisation est considérée comme un mécanisme de transfert de pouvoir aux institutions locales. Celle-ci est une forme qui satisfait la volonté à la fois du gouvernement et des citoyens d'élargir le champ de la démocratie. Elle consiste en un transfert de pouvoir, c'est-à-dire de compétence et de ressources financières nécessaires à son exercice, de niveau central (Etat) au niveau local (collectivités territoriales), et à des organes élus. C'est un facteur (Espace réservé) qui rapproche les populations aux niveaux de prise de décisions les concernant de manière à les rendre participatives. En favorisant le rapprochement des institutions publiques des citoyens, elle les rend plus facilement comptables de leur gestion.

La décentralisation permet ainsi, un contrôle de proximité des administrations publiques pour une transparence de la gestion locale. Elle est aussi perçue comme un facteur de participation et de renforcement des capacités des populations et moyen de lutte contre la pauvreté au plan local. La décentralisation est un facteur d'amélioration de la capacité de gestion de la collectivité et un outil d'apprentissage de la gouvernance. Elle est un facteur qui permet un meilleur contrôle de la fourniture des services publics tout en facilitant la mise en œuvre des réseaux<sup>22</sup> de partenariat qui auront à doter les territoires en ressources stratégiques.

Toutefois, la décentralisation est un obstacle pour trois principales raisons. Elle est potentiellement inégalitaire. Elle déprofessionnalise les décisions techniques délicates. Le pouvoir est la question clé de la décentralisation. Le processus de décentralisation reste soumis à des difficultés qui peuvent limiter son succès. La décentralisation peut favoriser la

balkanisation des collectivités locales et donner lieu à des facteurs inefficaces. Elle peut, en effet accentuer la performance de certains territoires aux dépens d'autres, générée par la concurrence destructrice entre collectivités. Elle peut aussi accroître le niveau général de la corruption ainsi que les coûts en termes d'efficacité dans la fourniture des services publics.

Elle modifie, enfin, la frontière entre l'offre centrale et l'offre locale de services publics, suite à la réduction de rôle du gouvernement central, les coûts peuvent être élevés.

## **2. Démocratie participative locale**

Nous traiterons ici de la définition de la démocratie participative dans son application au contexte local, de ses avantages et des différentes formes qui la caractérisent.

### **2.1. Définition de la démocratie participative locale**

Selon l'expression de R. Le Floch (2004), la démocratie participative est aussi perçue comme une «quête d'un remède pour la citoyenneté». Elle viserait par conséquent repêcher une citoyenneté déclinante et désintéressée par les projets, et notamment par les politiques, de développement. Pour R. Le Floch (2004), une démocratie participative réussie est celle qui tend souvent vers des formes de «cogestion », et c'est vers l'extension des responsabilités attribuées autour de ce «co» que s'oriente l'idéal de la démocratie participative, et non vers l'autonomisation. Elle serait ainsi, le lieu de l'expression et de la discussion pour permettre l'émergence de visions nouvelles contribuant au développement de l'ensemble des acteurs.

---

<sup>22</sup> B. KHERRDJEMIL, («territoire, mondialisation et redéveloppement », In d'économie régionale et urbaine (RERU), N°2, 1999, p.271.

La démocratie participative au niveau local revoie à une «gestion participative notamment les politiques locales »<sup>23</sup>. Cela revient à restituer les relations entre l'Etat et la société dans une perspective horizontale communicationnelle et démocratique, et à observer le mécanisme de fonctionnement et de médiation émergent entre les deux catégories (Gallegos, 2005). L'espace public et l'innovation institutionnelle permettent alors de cerner ces relations.

La participation des citoyens au niveau politique est supposée existante à travers l'échange et la décision concernant la matérialisation des intérêts de leur communauté politique. Reprenant Stewart (2001), Gallegos (2005, p. 258) souligne que la démocratie participative suppose la constitution d'une série de cadres et de dispositifs garantissant des processus de discussion et de réflexion dont peut résulter une vision plus précise des conflits sous-jacents d'une problématique déterminée et de la façon de les aborder. La notion d'espace public renvoie précisément à ce type de cadre de réflexion synonyme d'un espace de participation des citoyens au niveau politique, de dialogue et d'interaction entre les différents acteurs. L'espace public paraît ainsi comme une instance de médiation entre les acteurs qui se caractérise par une forme institutionnalisée.

Quant au processus d'innovation institutionnelle, celui-ci fait référence à l'articulation progressive entre le système politique, l'activité publique des citoyens et les organisations sociales dans la perspective d'une gestion légitime des problèmes publics (Gallegos, 2005, p. 258). Dans ce cadre, il existe des dispositifs spécifiques favorisant la participation des acteurs dans l'élaboration des politiques tout au long des étapes de celle-ci, et conduisant à l'amélioration de la gestion publique. Gallegos (2005) note, encore, à propos de ce processus d'innovation institutionnelle que «le caractère institutionnel de la politique apparait comme le responsable du positionnement de la qualité et des contenus qui soutiennent les politiques de régulation économique et de redistribution de la richesse sociale »<sup>24</sup>

L'innovation institutionnelle permet de développer des processus participatifs incluant les citoyens dans l'espace public afin de discuter et de réfléchir sur des stratégies visant à relancer le développement local et à améliorer les conditions de vie des citoyens. La participation des citoyens au développement local permet de spécifier la dynamique des acteurs locaux, à la fois, comme moteur et expression de développement.

L'encouragement des initiatives de collaboration de ce développement et de la coopération entre les acteurs est une condition à l'instauration d'une démocratie participative

---

<sup>23</sup> GALLEGOS F.R. (2005), « dispositifs délibératifs pour le développement local Equateur : le cas des municipalités indigènes », dans BACQUE M-H, REY H. SINTOMER Y. (sous la direction de) (2005), op cit, p.257.

<sup>24</sup> GALLEGOS F. R. (2005), op cit, p.258.

Favorisant la négociation et la réflexion sur les problèmes de développement entre les acteurs. Toutefois, il faudrait surmonter les obstacles à la démocratie.

## **2.2. Champ d'application et avantages de la démocratie participative locale**

La première idée qui découle de la démocratie locale est de considérer que « toute personne est experte du lieu où elle vit »<sup>25</sup> afin d'éviter que les lieux soient détournés de leurs usages. Pour cela, il est indispensable d'impliquer en amont les habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs avis et leurs besoins. De même, les élus ne sont pas assez nombreux pour appréhender un quartier. Ils ont besoin de l'aide des habitants. La démocratie locale a donc pour rôle de permettre un meilleur fonctionnement du quartier, en mettant en relation des élus, les habitants et l'administration.

Elle permet d'accroître la cohésion sociale au niveau local car les réunions et les assemblées organisées vont souvent dans le sens d'une intégration sociale.

La démocratie est aussi vue comme un moyen d'impliquer les gens dans la politique. L'échelon communal est considéré comme le lieu naturel de la participation politique. Il est en effet « un territoire lisible par les gens et par les groupes, c'est le lieu d'implication possible et l'objet d'une possibilité d'une mise en mouvement ».<sup>26</sup> Elle est aussi considérée comme un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Les citoyens ne sont pas seulement des électeurs intermittents mais ils agissent au quotidien pour leur environnement.

En résumé, ADELS<sup>27</sup> confère trois (03) principaux objectifs et avantages à la démocratie participative locale :

- L'insertion d'un contrat social (lien entre les gens pour permettre ensuite de débattre);
- L'amélioration des services publics (expertise en usages, ressources précieuses pour les élus) ;
- La réhabilitation du milieu politique (participation de tous, remise en cause des barons élus ou associatifs).

## **2.3. Les formes de la démocratie participative**

Elles sont au nombre de trois (03)<sup>28</sup> :

---

<sup>25</sup> Anne HURAND, « enjeux et limites de la démocratie participative », dans observatoire du mangement alternatif, édition HEC apprendre a oser, paris, mars 2008, p.9/21.

<sup>26</sup> « Démocratie participative local, comprendre, agir, proposer », collection les pratiques de CEDIS »

<sup>27</sup> ([Http://www.adels.org/ressources/observatoire.htm](http://www.adels.org/ressources/observatoire.htm))

<sup>28</sup> Cedric Polère, « la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses millénaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon, 2007, p.1/28

**2.3.1. La participation-démocratisation généralisée**

Le pouvoir des individus, au sens le plus large, mais le moins répandu, la participation de l'individu désigne le fait qu'il contribue aux transformations des différents contextes dans lesquels il évolue. C'est, par exemple, les salariés dans l'entreprise qui participent à la définition des nouvelles méthodes de travail, ou les usages des hôpitaux consultés dans la mise en place d'une nouvelle réglementation d'accès aux soins. La participation est un vecteur de transformation sociale et de démocratisation généralisée. Selon Jean-Léon Beauvois (2006) «La démocratie participative aurait alors pour fonction de faire en sorte que les gens participent à l'exercice du pouvoir qui règle leur existence sociale dans la quotidienneté des rapports sociaux et des relations qu'ils ont avec les appareils du pouvoir ».

Gérard Mendel développe une approche de la participation qui se situe dans «un esprit qui cherche à favoriser un pouvoir des individus sur leurs actes sociaux quotidiens, en particulier dans le travail. Elle vise au passage de la société de masse. Celle d'aujourd'hui, à une société d'individus sociaux qui développent leurs ressources psychologiques dans la dimension privée, qui ne regarde qu'eux, mais aussi dans la sphère sociale»<sup>29</sup>

**2.3.2. La participation-décision : une approche qui vise à refonder le modèle démocratique**

Chez les militants de la démocratie participative, la participation peut se définir comme l'ensemble des actes par lesquels les citoyens interviennent dans le processus de décision publique et influencent les décisions des gouvernants (Sandra Breux 2004). Dans la mesure, où cette conception de la participation est référée de manière explicite au mécanisme de la prise de décision politique, on l'appellera «participation-décision » la participation des citoyens » à des espaces divers, mais presque toujours d'échange et de délibération, elle est un moyen d'étendre leur accès à la décision. En fait, elle peut laisser plus ou moins de pouvoir aux citoyens : dans sa version maximum, elle consiste en l'expression des désirs des citoyens d'un budget, d'un projet, etc., indépendamment de la volonté du pouvoir local.

Selon Jean-Léon Beauvois la démocratie participative se présente comme un contrepoids face au caractère trop abstrait ou trop lointain (technocratique), ou trop pesant (bureaucratique) du pouvoir d'Etat ou du pouvoir des organes centraux et de son exercice par les commissionnaires, fonctionnaires ou administrateurs, y compris décentralisés. Il s'agit de créer ces contrepoids en essayant de faire descendre le plus bas

---

<sup>29</sup> Mendel G. (2003), « Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative »

Possible le processus de prise, au moins d'aval démocratique, des décisions politiques, de l'amener au plus près du terrain, là où ces décisions doivent s'appliquer ».

### **2.3.3. La participation-consultation : une approche qui ne modifie que marginalement les fonctionnements des institutions**

La notion de participation se restreint à la phase d'expression ou de consultation, et ne revendique pas des comptes sur la décision elle-même. Par exemple, en France, la loi Barnier<sup>30</sup> et la loi sur la démocratie de proximité étendent la participation des citoyens, qui peuvent donner leurs avis et être écoutés, et ont un pouvoir consultatif reconnu. Les instances de débats où la population peut s'exprimer se sont multipliées ces dernières années, en France (décisions d'aménagement susceptibles d'avoir des répercussions sur les riverains, conseils de quartier...). Mais leurs promoteurs ne les mettant pas au service de la participation-décision, et l'influence de la décision est loin d'être leur seule finalité.

## **3. La coopération intercommunale**

Nous présenterons dans ce point ce qu'est la coopération intercommunale et quels sont les enjeux qu'elle comporte.

### **3.1. Définition de la coopération intercommunale**

La coopération inter-collectivité est l'un des problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontés les politiques locales contemporaines et c'est aussi un phénomène peu connu puisque, par définition<sup>31</sup>, la coopération est une réponse que s'efforce de donner soit l'Etat, soit les structures intermédiaires, soit les collectivités de base elles-mêmes à l'inadéquation des institutions aux réalités économiques et sociales.

En effet, la coopération intercommunale vient pour résoudre principalement deux sortes de problèmes<sup>32</sup> : l'isolement et le défaut de moyens pour les communes rurales trop petites, l'éclatement de l'urbain sur de multiples communes qui conduit à une incohérence du développement à l'échelle de la ville (locale).

La coopération intercommunale est définie comme étant «une collaboration qui joue sur les maintiens des entités communales et des conseils municipaux et sur une représentation des communes et non des habitants dans les instances intercommunales. Ainsi, les structures

---

<sup>30</sup> Loi de Barnier, relative à la démocratie de proximité, promulguée le 27 février 2002, sur proposition de la commission P.Mouroy.

<sup>31</sup> Alain DELCAMP, « la coopération intercommunale en Europe », Association pour la recherche sur les collectivités locales en Europe (ARCOLE), institut d'étude supérieures d'Aix-en-Provence, page.1-22.

<sup>32</sup> F. Tessan « développement local : principe et outils », page117.

de coopération gérant un certain nombre de dossiers et les conseils municipaux continuent de gérer ce qui ne relève pas de la compétence intercommunale »<sup>33</sup>

Notons que l'intercommunalité est relative à plusieurs communes ou municipalités de proximité qui se regroupent pour travailler en commun à la gestion de services d'équipement, d'infrastructures ou à la délivrance de prestations afin de mieux répondre aux besoins de leurs administrés et dans un but de développement local<sup>34</sup>. Elle va rendre institutionnel ce qui leur est commun du point de vue structurel mais aussi fonctionnel. Elle offre ainsi une possibilité de réaliser des économies d'échelle, autour de la gestion mutualisée d'affaires considérées comme l'intérêt général pour tous les membres, tout en recherchant un haut degré de qualité de service rendu.

En résumé, l'intercommunalité est vue dans un sens où une commune, à elle seule, ne pourrait gérer des services ou des activités relevant de sa compétence pour assurer la pérennité du service public local.

### **3.2. Enjeux de la coopération intercommunale**

Elle vise, premièrement, à une répartition du pouvoir et, deuxièmement, à une recomposition des territoires. Sans remettre en cause directement l'autorité du maire sur le territoire. L'intercommunalité exécute une redistribution des compétences, des moyens et des responsabilités. Ce qui implique des enjeux matériels qui ne sont pas sans impacts sur les modes d'exercice et de légitimation du pouvoir local<sup>35</sup>.

Les élus fondent leur pouvoir en fonction de la position qu'ils occupent à l'intersection des réseaux qui structurent la communauté locale. Ils apparaissent comme médiateurs capables d'élaborer une perception globale des enjeux en présence<sup>36</sup>. C'est pourquoi ils tentent de contrôler le développement de l'intercommunalité, les responsabilités exercées au sein d'une coopération intercommunale jouent un rôle majeur dans le déroulement des carrières politiques locales. Au-delà de ses enjeux politiques, l'intercommunalité repose sur un long processus d'apprentissage par lequel les habitants prennent conscience de leur appartenance à un même territoire. Les élus prennent, pour leur part, l'habitude de travailler ensemble, de monter des objets et d'ajuster leurs positions. Sur le plan économique et fiscal, elle intervient pour répartir équitablement la charge financière entre les communes.

---

<sup>33</sup> IDEM, page.1.

<sup>34</sup> Si Conseil de l'Europe avec collaboration de Clotilde DFFDIER, « coopération internationale », manuel de comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR), 2008, p4-52.

<sup>35</sup> François RANGEON, « présentation : l'intercommunalité en question », p.9/12.

<sup>36</sup> A. FAURE, « les politiques locales entre référentiels et rhétorique », dans A. Faure, G. Pollet et P. Warin (dir), la construction du sens dans les politiques publiques, L'Harmattan, 1995, P.75.

**Conclusion**

La notion de développement local repose sur l'autonomie des dynamiques de transformations des systèmes productifs locaux. Ce sont les acteurs locaux organisés en réseau qui sont au centre du dispositif car ils ont la capacité d'internaliser les connaissances pour les intégrer aux ressources locales. Dans cette vision du développement endogène, il n'y a pas opposition entre local et global mais des interactions entre ces deux niveaux. Dans le cadre des économies développées, on peut dater les transformations des articulations locales- global en fonction de l'évolution du cadre institutionnel et des formes d'organisation de la production.

Pour conclure ; nous pouvons dire que le développement local est un processus et une démarche qui nécessite l'implication et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour le bien-être des résidents d'un territoire bien défini. Il faut ajouter que le DL ne peut pas y être sans une bonne gestion des collectivités locales et l'existence d'une volonté politique.

**Introduction**

Le développement local, implique que la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité contribue à produire des marges de manœuvre nouvelles.

Mais, la gouvernance apparait aussi comme un élément et une solution pour assurer un développement clément.

Nous essaierons alors, à travers ce chapitre, de commencer par présenter le contexte théorique lié aux notions d'acteurs et montrer de quelle façon leurs rôles et stratégies sont favorables ou non au développement local. Nous présenterons ensuite les concepts clés de la gouvernance territoriale.

**Section 1 : Les acteurs locaux**

Ce sont les acteurs qui construisent les projets de développement. Dans un certain sens, le développement local est étudié comme une dynamique d'acteurs conduisant à l'action et à la création institutionnelle.

Alors, l'acteur est celui qui agit, qui se trouve à l'origine d'une action et qui subit les conséquences. L'acteur c'est lui qui fait un acte, celui qui est actif, il ne peut être qu'intentionnel. L'intentionnalité est cette capacité d'identifier un but à atteindre et de mettre en œuvre toute une stratégie pour le faire. Il joue un rôle important dans la logique de développement et dans la construction de partenariats qui se traduisent à travers des réseaux.

Dans cette section, nous présentons un contexte théorique lié aux notions de l'acteur, leur rôle, leur intérêt, ainsi que les stratégies et les réseaux qui s'y réfèrent.

**1. La notion d'acteur/agent**

Les acteurs locaux sont en mesure d'initier de nouveaux courants. En plus de jouer un rôle prépondérant dans la construction de leur territoire et dans la création de nouvelles idées, ils sont à même d'exporter leurs réussites vers d'autres ensembles plus larges et d'en influencer les dynamiques, dans le but de regrouper les intérêts et les forces individuelles auteurs d'objectifs partagés qui deviennent des points de repère pour le développement local. George Simmel définit l'acteur comme celui qui « se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cité par NAIT-CHABANE Abdelatif, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la willaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Science Economiques, UMAB, 2010, p58.

### 1.1. L'évolution de la notion acteurs/agent

Il nous a été demandé d'apporter quelques éléments sur la façon d'employer en utilisant la notion d'acteurs «celui qui agit» et agent «celui qui examine », et plus particulièrement sur la différence entre les deux. Dans la mesure où il s'agit d'une question très large, on se contentera d'un balayage rapide des différentes acceptations possibles de ces deux termes. A cette fin, on reprendra les grands courants théoriques, non pas pour leurs intérêts en tant que tels, mais parce qu'ils constituent un guide de présentation commode.

On distingue deux remarques préalables en introduction :

- La première parle de l'existence d'un enjeu dans l'utilisation d'un terme ou de l'autre, mais celui d'*acteur* a largement supplanté celui d'*agent* qui a été le terme utilisé «par défaut» (ou au moins dont l'usage était dominant) jusqu'aux années 80 : on peut parler actuellement d'acteur avec assez peu d'a priori théorique alors que celui d'agent signale une perspective déterministe. On le retrouve notamment dans les travaux de Bourdieu<sup>2</sup>. Dans le prolongement de cette remarque, il faut préciser que la notion d'acteur a des sens différents selon les approches : plutôt que la différence agent/acteur, la question est de savoir sur quoi on raisonne (individus, collectifs, etc.), c'est-à-dire, plus largement, comment on conçoit « l'unité de base » du raisonnement scientifique.
- Le deuxième, parle sur les traits schématiquement, une théorie sociologique se définit par l'articulation entre une théorie de l'acteur et une théorie du système. ceci se présente comme suit :
  - ✓ La théorie de l'acteur définit les caractéristiques à retenir (positions, ressources, etc.) et les logiques d'action (dispositions, rationalités, etc.) ;
  - ✓ La théorie du système interroge les modes de coordination : les conditions de réalisation de l'accord, de l'action collective, le rôle des structures et des contextes, etc. Chaque courant ne reprend pas à l'ensemble de ses éléments, certains sont plutôt «du côté» du système et utiliseront plus facilement la notion d'agent, d'autres à l'inverse écarteront l'analyse systémique et insisteront sur l'acteur. Ceci étant posé, la présentation suivra le plan suivant, grossièrement chronologique.

---

<sup>2</sup> BOURDIEU, Le sens pratique, paris, éditions de minuit, 1980.

**1.1.1. Les conceptions initiales de la notion d'agent/d'acteur.**

On distingue trois conceptions initiales de l'agent/acteur (compréhensive, objectiviste, interactionniste).

**1.1.1.1. Tradition compréhensive**

La première tradition, dont on attribue souvent l'origine à Max Weber<sup>3</sup>, est la *perspective compréhensive* qui cherche à comprendre le sens que les individus donnent à leurs actions. L'objectif de cette conception c'est de rendre les comportements intelligibles attribuer une « rationalité » à l'acteur, c'est dire que la signification qu'il attribue à ses actes fait également sens pour le chercheur. Weber se distingue ainsi de l'utilitarisme par l'idée de «Rationalité en valeur » qui permet de penser les comportements orientés vers des finalités non intéressées. Logiquement, les méthodes correspondantes reposent assez fréquemment sur le raisonnement typologique, et peut rencontrer des difficultés à établir des relations de causalité. Souvent en décalage avec les travaux de Weber lui-même, cette tradition est souvent mobilisée pour le travail de terrain dit « qualitatif» (par entretiens, observations), nécessitant une certaine empathie avec les acteurs interrogés. C'est dans cette tradition que l'attention à l'autonomie de l'acteur, de ses représentations et de ses comportements, est la plus forte.

**1.1.1.2. Tradition objectiviste**

La seconde tradition que l'on peut appeler objectiviste aurait plutôt DURKHEIM<sup>4</sup> comme père fondateur. Elle ne s'intéresse aux individus que dans la mesure où leurs comportements portent la trace des structures collectives. On ne raisonne pas au niveau de l'individu mais à celui de la société. L'accent est notamment mis sur les supports collectifs à l'existence d'un groupe ainsi qu'aux processus de socialisation. C'est dans cette tradition que l'on utilise le plus volontiers le terme d'agent, entendu comme vecteur plus ou moins passif du collectif. D'un point de vue méthodologique on l'associe souvent aux méthodes quantitatives et à la production d'indicateurs. L'agent n'est pas effacé pour autant : l'analyse va porter sur la façon dont le collectif s'inscrit dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. C'est la problématique de l'incorporation, dont l'*habitus* est un des concepts clés, pour Durkheim. Il existe toutefois des versions radicales de cette perspective objectiviste dans lesquelles l'agent disparaît totalement, jusqu'à ne devenir qu'un signe passif à travers lequel lire la logique du système global.

---

<sup>3</sup> WEBER Max. *Economie et société*, Paris, Pocket, 1995 [1921].

<sup>4</sup> DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1973 [1894].

De cela, on distingue deux types d'objectivisme :

- Le premier peut être dit « intégrationniste » et s'intéresse à ce qui fait la cohésion de l'ensemble, la stabilité d'un système dont les dysfonctionnements éventuels (délinquance, anomie durkheimienne, etc.) sont perçus comme des « ratées » plus ou moins inquiétantes.
- Le deuxième est plus critique et repose sur le dévoilement des « vrais » motifs d'action, au nom de la dénonciation d'un système globalement inégalitaire dont le maintien suppose la production et la reproduction d'inégalités.

### 1.1.1.3. Tradition interactionniste

La tradition interactionniste renvoie notamment, pour l'Europe, à Georg SIMMEL<sup>5</sup>, et, pour les Etats-Unis, au courant de l'interactionnisme symbolique. L'unité de base ici n'est pas l'acteur mais la situation d'interaction (fréquemment le face-à-face) : l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales. En revanche, on est attentif à son évolution, au fil des interactions. On doit à cette tradition les notions de *carrière* et de *trajectoire*<sup>6</sup> qui se sont généralisées ensuite et que l'ensemble des courants mobilise. Cette approche rend difficile le raisonnement à un niveau global : les collectifs y sont perçus comme très mouvants, la réalité est faite de situations et de formes plus ou moins stables

L'interactionnisme symbolique a ainsi contribué à défaire certaines des grandes catégorisations préexistantes, comme celle de « profession »

### 1.1.1.4. Les prolongements actuels de la notion d'acteurs

Le prolongement actuel nous permet d'éclairer les utilisations de la notion d'acteur. Alors on distingue trois démentions possibles qui sont présentées comme suit,

Cette dimension renvoie aux études de morphologie sociale au sens large, c'est-à-dire ne se limitant pas à la stratification mais portant sur les modes de vie, les appartenances. Les thématiques restent classiques (famille, habitat, profession, etc.) mais la nouveauté est sans doute la prise en compte de la multiplicité des scènes sur lesquelles interviennent les acteurs

---

<sup>5</sup> Les travaux de GEORGE Simmel (1858-1918) regorgent de réflexions sur les interactions entre phénomènes naturels et sociaux, les quelles caractérisent la question contemporaine de l'environnement, certains auteurs le considère pionnier de l'approche sociologique de l'environnement.

<sup>6</sup> Toutes les deux reposent sur l'idée de restituer la signification du parcours d'un acteur. Elles ne sont pas pour autant synonymes : la notion de carrière sera plutôt utilisée pour des processus d'insertion, ou de désaffiliation,

et de leurs appartenances. Cela correspond à des objets réels (cf. ce que l'on a dit plus haut du déclin des affiliations traditionnelles), mais aussi au souci de raffiner l'analyse des acteurs.

On se pose alors la question de l'unicité ou de la pluralité de l'acteur, de son, ou ses, identités, de la cohérence de ses comportements dans des contextes diversifiés, question qui ne se pose pas qu'au niveau philosophique mais qui s'invite à toutes les étapes du travail sociologique. Nous renvoyons sur ce thème aux séances de Focales sur l'identité.

### **1.1.2. La problématique de l'action collective**

Les prolongements naissent ici probablement de l'observation de ce qui se passe aux frontières des organisations (interface entre une entreprise et un marché, entre une administration et un public, diffusion, innovation, circulation. L'interrogation centrale en arrière-plan est celle du lien entre le collectif et l'individuel. Elle amène à concentrer l'analyse sur les acteurs charnières, qui assurent l'articulation entre les différents collectifs : porte-parole, traducteur/interprète, prescripteur, etc.

Le maître mot est celui de *médiation* : les structures, groupes et institutions sont porteurs d'effets, mais ces effets sont médiatisés par des intermédiaires. Dans cette perspective, les « acteurs » sont plutôt des « actants », terme désignant les individus mais également des objets, Signés, et autres supports de l'action. Cette inscription de l'action dans des réseaux mêlant signes, objets et individus renvoie largement à la sociologie de Callon et Latour<sup>7</sup>.

### **1.1.3 Logiques d'action**

En ce qui concerne les logiques d'action, la « nouveauté » vient de ce que l'on s'intéresse moins à l'explication de schèmes ou de principes qu'à leur structuration par un certain nombre de règles, de principes qui les rendent acceptables et permettent d'aboutir à un accord. Il s'agit alors de voir comment les acteurs justifient leurs actions, choix et comportements, et comment ils les rendent recevables, valables. Cette « pragmatique sociologique » qui doit beaucoup aux théories linguistiques<sup>8</sup> part du principe que les opérations de dévoilement des motifs réels ne sont pas l'apanage des sociologues et qu'elles sont pratiquées quotidiennement dans nos « sociétés critiques » où les acteurs peuvent mettre en œuvre une certaine réflexivité. La réalisation d'accords, la coopération, ou simplement

---

<sup>7</sup> Bruno LATOUR, « une sociologie sans objet, remarques sur l'inter objectivité » Sociologie du Travail, vol.36n°4, 1994, Pp587-607.

<sup>8</sup> BOLTANSKI Luc, la justification : les économies de la grandeur, paris, Gallimard, 1991.

L'action individuelle, supposent un épuisement de la critique, ou au moins une mise entre parenthèse

## **1.2. Stratégie des acteurs locaux et les réseaux**

### **1.2.1. Implication des acteurs locaux**

Pour la réussite de développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupes d'acteurs, qui sont publics et privés.

#### **1.2.1.1. Les acteurs publics**

Ils se composent des acteurs suivants :

##### **A. Les collectivités locales :**

**Ils regroupent** les communes, les provinces, les préfectures et région, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant du développement local.

##### **B- Etat :**

Il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. Elle a concédé comme un acteur de développement local.

##### **C- Les services extérieurs des départements ministériels :**

Ils regroupent les organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

#### **1.2.1.2. Les acteurs privés**

Ils regroupent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations. Etc. Il y a aussi les petites et moyennes entreprises qui représentent un tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent au développement local

#### **1.2.1.3. Les autres acteurs**

- ✓ Les organisations multilatérales : agences des nations unies, banque mondiale
- ✓ La coopération décentralisée, qui commence à être un moyen privilégié le transfert de connaissances.

### 1.2.2. Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité

L'intérêt croissant pour les initiatives locales et le développement durable s'associent à des changements fondamentaux et à plusieurs mégatendances »<sup>9</sup>. Leurs effets ont des conséquences sur toutes les échelles. Face à ces changements, les localités ont souvent reçu le statut de pion. Les individus et les collectivités réagissent en le suivant ou en s'y adaptant, mais ils peuvent aussi les initier »<sup>10</sup>. Elles se greffent potentiellement au système mondial en contribuant à sa transformation et à l'émergence de nouvelles tendances. Les phénomènes macros, ne sont pas totalement différents de ceux que l'on trouve à l'échelle micro, les localités constituant un point de juxtaposition, d'articulation et d'intersection de réseaux de relation sociales de tous niveaux.

Les liens entre l'échelle locale et les autres varient d'une sphère d'intervention à l'autre, les acteurs d'une localité ont la possibilité de resserrer ces liens. Ainsi, ils jouent un rôle important dans la transformation et la construction de leur localité en exportant leurs réussites, mais innove avant tout grâce à l'utilisation des moyens et en employant des méthodes qui leur sont propres afin de formuler et chercher à atteindre leurs objectifs »<sup>11</sup>

Ils ont potentiellement la capacité et l'intérêt à mettre en lumière des objectifs qui sont propre à leur collectivité, de mobiliser les ressources locales afin d'atteindre ces objectifs et d'élaborer des stratégies compatibles avec ceux-ci ». <sup>12</sup>

Les acteurs locaux sont les éléments dynamiques d'une démarche « ascendante » en développement territorial, autrement dit, la mise en valeur des forces particulières et distinctes à une localité afin d'assurer l'essor du potentiel des acteurs qu'elle regroupe — individus, entreprises, communautés, organisations — et de ses avoirs culturels et naturelles.

Chaque processus de changement nécessite une réorganisation des schémas d'interaction, la définition de nouveaux rôles et la gestion des incertitudes qui découlent de ces modifications.

D'une part, la participation en tant que moyen implique de rassembler les ressources et le support des individus à titre d'intrants d'une stratégie basée sur l'assomption que son efficacité en sera augmentée. Par exemple, les structures existantes à l'échelle nationale,

<sup>9</sup> NAITSBITT, J. (1982). *Megatrends: ten new directions transforming our lives*. New York: Warner Books.

<sup>10</sup> BRYANT, C. R. (1991). *Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis*. Hudson: Edition Strate Communication Inc.

<sup>11</sup> Allie, L. et Bryant, C. R. (2001). *Network as a Tool in the Construction of Sustainability*. In K. Kim, I. Bowler et C.R. Bryant (Eds.), *developing Sustainable Rural Systems (Conference Proceedings of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems)* (P.P 1-19). Pusan, Corée: Pusan National University press.

<sup>12</sup> BRYANT, C.R., et PRESTON, R. E. (1987). *Un schéma pour les initiatives locales en développement économique*. Bulletin de développement économique, PP1-16.

régionale, voire locale, le plus souvent indirectes, sont perçues comme inadéquates à la rencontre des besoins exprimés par certains groupes sociaux ou certains secteurs. D'autre part, la participation est une fin en soi. Renforcer la capacité de participation des acteurs locaux, dans les différentes sphères du développement, permet de dépasser une situation de dépendance ou de marginalisation. Les intentions sont multiples : établir des structures informelles ou des procédures, séparées ou additionnées à celles du gouvernement local, régional ou national.

### **1.2.2. Les stratégies d'intervention des acteurs locaux<sup>13</sup>**

La première stratégie repose sur «l'interprétation ». C'est l'action d'éclaircir, d'expliquer. Les acteurs peuvent agir par le biais de l'analyse, de l'éducation, voire de la persuasion. Ils peuvent aussi adopter des stratégies institutionnelles, c'est-à-dire mettre en place des structures, souvent politiques ou sociales, reposant sur des lois ou des coutumes. Finalement, ils peuvent opter pour des stratégies organisationnelles, donc créer des comités ou des regroupements qui reposent sur certains objectifs établis. Ces stratégies sont des méthodes que les acteurs peuvent employer au cours du processus de «traduction ».

---

<sup>13</sup> Y. Comeau, les stratégies d'intervention collective. Revue canadienne de développement de carrière, 2004, P.p.3.28-3 8.

Tableau n°1 : la stratégie d'intervention des acteurs locaux <sup>14</sup>

Stratégies	Axes	Moyens
Stratégie d'interprétation	Analyse du contexte local et global	Repérer les besoins qui motivant la réorganisation des actions et évaluer les efforts qui seront nécessaires
	Education	Informé sur les possibilités de structure des organisations économiques différentes (éducation du public, mise sur pied et consolidation)
	Persuasion	Faire valoir des solutions en présentant des exemples de réalisations parallèles
Stratégie institutionnelles	Coopération conflictuelle	Joindre les acteurs avec des points de vue différents afin de limiter les freins
	Institutionnellement	Codifier et diffuser les règles et les principes de l'économie sociale
	Régénération des initiatives collectives par des changements	Changer la structure de pouvoir suivant l'évolution de l'économie sociale afin de maximiser l'utilisation des forces de chacune
Stratégie organisationnelles	Mobilisation des ressources	Informé, organiser, négocier, revendiquer ou solliciter

<sup>14</sup> Y. Comeau, les stratégies d'intervention collective. Revue canadienne de développement de, 2004, 3,28-38.

**Section 2 : La gouvernance territoriale**

Nous essaierons tout au long de cette section, de présenter la notion de gouvernance, ses origines et ses éléments de définition, en commençant par le cadre théorique lié aux caractéristiques, aux ambiguïtés et aux implications, en termes de gouvernance territoriale. Enfin, nous parlerons de la bonne gouvernance.

**2.1. La notion de la gouvernance**

Selon Benko et Lipietz (1995), la gouvernance correspond à un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché ni sur les interventions de l'état mais qui s'appuie aussi sur la société civile. Elle renvoie à l'action de piloter un système, de coordonner une action collective (Paquet, 1999: 23-24) dans laquelle « l'ordre organisationnel est davantage négocié entre les acteurs? du système ». (Thouet, 1998). Ce terme connote des capacités exercées par les multiples acteurs et traduirait « la multiplicité des lieux des décisions »<sup>15</sup>.

Pour Jean-Pierre Gaurdin (2002) : « la gouvernance, ce serait tout bonnement de l'action publique en réseaux, une pratique relationnelle de coopération non prédéfinies et toujours à réinventer, à distance des armatures hiérarchique du passé et des procédures routières »<sup>16</sup>.

Malani (1999), distingue deux conceptions de gouvernance

- Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Ici l'action collective dépend directement de la volonté d'un groupe d'individus déterminés à promouvoir des changements.
- Une conception qui démarre de l'approche institutionnelle. Dans ce cas, les gouvernés ont une influence sur la sphère gouvernementale. Cette approche se fonde sur le caractère ré-distributif de gouvernance où les acteurs et les institutions obtiennent leur légitimité politique dans la mesure de leur contribution au développement humain et au

La banque Mondiale, pour sa part, présente la gouvernance comme « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économique et sociales d'un pays au service du développement ». Elle considère que les conditions nécessaires à la bonne gouvernance sont :

- L'existence d'un Etat de droit et de la démocratie.

---

<sup>15</sup> [www.a2//web/document / ayeu-gouvernance. PDF Gaurdin](http://www.a2//web/document/ayeu-gouvernance.pdf)

<sup>16</sup> Jean-Pierre Gaurdin « pourquoi la gouvernance ? », Presses de la FNSP? Cool La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002. P37

- L'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privé.
- La gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de prise de décision.
- La gestion efficace des ressources publiques.
- La disponibilité d'un cadre macroéconomique sain, un incitateur favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché et la lutte contre la corruption.

Cette définition est basée essentiellement sur le fonctionnement des pouvoirs publics, surtout la façon d'exercer le pouvoir qui doit se référer à certains principes tels que la démocratie, la transparence, et la participation des acteurs privés à la prise des décisions et à la gestion des ressources et au développement. Entre autre, la banque mondiale reprend certains aspects figurant auparavant dans le consensus de Washington qui consistent à la fondation d'un cadre macroéconomique sain, stimuler et propice à la libre entreprise et à l'économie de marché.

Une autre définition proche de celle de la banque mondiale est celle proposée par le comité de développement de l'OCDE (Organisation pour la Coopération, et le Développement Economique) qui considère la gouvernance comme « l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue du développement économique social »<sup>17</sup>.

La gouvernance est également définie comme «un processus de coordination d'acteurs, de groupe sociaux, d'institution pour atteindre des buts discutés et définis collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble des institutions, des réseaux et des directives, des réglementations, de norme, d'usage politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité »<sup>18</sup>.

Cette définition considère la gouvernance en premier lieu comme un processus de coordination des différents acteurs de la société, puis comme un ensemble d'institution, de lois, de règle et d'acteurs capables de réussir ce processus de développement participatif. Certains chercheurs, opposant à la bonne gouvernance, considèrent la gouvernance comme une théorie de la décomposition de l'Etat

Jean-Christophe Mathias, lançant l'argument que l'émergence de la gouvernance représente la rupture du pouvoir décisionnaire de l'Etat garant de la souveraineté populaire,

---

<sup>17</sup> Beira-Cfp-org/page-particulution. Gouv. RLR TML.

<sup>18</sup> <http://www.institutgouvernance.org/fr/.../flchier>. Synthèse-15 RTML consulté le 16/02/2021

remplacé par une démocratie participative qui n'a aucun attribut réellement, dénonce l'abandon du terme « gouvernement » au profit de celui de « gouvernance ».

Pour ce chercheur Indépendant, « le glissement du gouvernement à la gouvernance démontre que l'On est passé d'une civilisation de la souveraineté populaire incarnée dans la loi républicaine. Garant de l'intérêt général, à une société pragmatiste et utilitariste, garante l'intérêt économique singuliers, dans laquelle la notion de bien commun n'a plus de place véritable »<sup>19</sup>.

Généralement, la gouvernance touche les sociétés par actions (les actionnaires ne doivent pas être simplement des apporteurs de capital). Les institutions publiques (l'Etat. les collectivités locales...), les organisations sociales et les associations.

### **2.1.1. Définition du concept de la gouvernance**

Le mot gouvernance est hérité de la racine grecque des mots « kyberman » et « kybernetes » qui signifient respectivement « naviguer » et « piloter », c'est-à-dire : tenir le gouvernail, piloter le navire en maîtrisant la trajectoire. De cette même racine procède d'ailleurs le terme « cybernautique » et à dire vrai, le terme a du mal à émerger au-delà d'une utilisation médiévale d'un caractère institutionnel où il caractérise un mode de gestion municipal, une notion de subsidiarité féodale qui anticipe ce que deviendra, bien plus tard, le concept. En effet, ce n'est qu'au XX<sup>ème</sup> siècle que le mot « gouvernance » est utilisé par Coase (1937) pour désigner un mode de fonctionnement des entreprises. Il s'agit, alors d'un concept économique qui propose de réduire le coût des transactions par un pilotage moins bureaucratique et mieux coordonné.

La revue des définitions de la notion de gouvernance (Rey-Valette et al. 2008) témoigne du caractère polysémique et flou de cette notion, le terme gouvernance revêt de multiples significations et nombreux usages.

Les premières définitions mettent l'accent sur la nécessité de coopérer et de contractualiser et ensuite sur l'idée que la gouvernance doit mettre en synergie un ensemble complexe d'acteurs, de règles et de normes en vue de fournir des services et l'amélioration du bien-être.

Pour François-Xavier Merrien (1998), « la gouvernance peut se définir comme un processus où les acteurs de toute nature et les institutions publiques s'associent, mettent en commun leurs ressources, leurs expertises, leurs capacités et leurs projets et créent une nouvelle coalition d'action fondée sur le partage des responsabilités. » Dans la même

---

<sup>19</sup> <http://www.droit-humain-France.org/download/file/362> Consulté le 17/02/2021

direction, selon le Gales (2006): «la gouvernance peut être défini un processus de coordination de groupe sociaux, et 'institutions, pour atteindre' des buts discutés et défini collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institution, de réseau, de directive, de réglementation, de normes, d'usage politique et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'une politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité ».

La gouvernance suppose alors un changement dans les pratiques managériales, privilégiant l'intervention d'une pluralité d'acteurs dans le processus d'action collective, favorisant les stratégies de participation, de concertation et de négociation entre ces différentes catégories d'intervenants lors de la prise de décision sur les choix possible alors que de nombreux intérêts divergents entrent en jeu.

Ainsi, elle représente une dénonciation du modèle de politique traditionnel qui laisse aux autorités politiques la responsabilité de la gestion des affaires publiques, pour mettre l'accent sur la multiplicité des acteurs pouvant intervenir dans cette gestion moyennant l'institution de processus de négociation entre cette diversité d'intervenants.

Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a développée dès 1997, la notion de «gouvernance démocratique », c'est une conception qui met l'accent sur le développement humain comme générateur de développement et de progrès, ce qui constitue une innovation pour le concept. Pour le PNUD (2004) «la gouvernance locale comprend un ensemble d'institution, de mécanismes et de processus par lesquelles les citoyens et leurs groupes peuvent exprimer leurs besoins, négocier leurs différences et exercer leurs droits et leurs obligation au niveau local.

Elle nécessite un partenariat entre les institutions gouvernementales locales, les organisations de la société civile et le secteur privé pour la prestation participative, transparent, responsable et équitable des services et de développement local Elle nécessite le transfert aux collectivités locales de l'autorité et des ressources nécessaires et le renforcement de leur capacité à fonctionner comme des institutions participatives sensibles et responsable vis-à-vis des préoccupations et des besoins de tous les citoyens. En même temps, elle a le souci d'œuvre au renforcement de la démocratie à la base et de donner aux citoyens, aux communautés et leurs organisations, telles que les organisations communautaires à la base les ONG, les moyens de participer en tant que partenaires égaux à la gouvernance local et au processus de développement local »

Dans cette perspective, la gouvernance est désormais perçue comme un processus qui fait du dialogue et du partenariat. De la légitimité, du renforcement des capacités humaines et

institutions, des axes clefs dans la définition du concept. La gouvernance démocratique s'articule autour de plusieurs principes. Dont l'objectif est de contribuer à un développement humain durable.

Elle retient toutes les dimensions territoriales (du local au global), économique (public, privé ou mixte), sociétale (expression des besoins des usagers par leur participation). Environnementale, politique et culturelle. La gouvernance s'appuie également sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ainsi que sur les interactions entre les divers champs (sociale, économique, politique, administratif), les divers acteurs (litai, population, secteur privé...) et les divers niveaux (locale, national, régional, mondial).

Toutes les définitions abordant le concept de gouvernance de plusieurs points de vue, assez proches, se complètent au final. Gilly\_wallet (2005), dans sa définition met l'accent sur la proximité et la réalisation de projet : «La gouvernance territoriale, nous la définissons comme le processus d'articulation dynamique de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre des acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif/ou de réaliser un projet de développement » (Gilly et Wallet).

La réalisation d'un projet de développement et de résolution d'un problème productif invite à retenir le concept de proximité des acteurs, sachant cependant que la proximité est certes géographiquement mais aussi institutionnelle, culturelle, informationnelles . . . etc. Courlet (2001) ajoute : « la proximité géographique est incapable d'expliquer par elle-même l'existence de système économique territoriaux, si elle n'est pas renvoyé ver à un système d'appartenance, à une histoire s'inscrivant dans les règles et les représentations collectives ».

Toutes les définitions de la gouvernance en un point commun qu'est la manière dont le pouvoir est exercé et la manière dont les décisions importantes dans une société sont prises. Elle se réfère non seulement aux institutions, mais également au fonctionnement de ces institutions. Les différentes définitions soulignent également l'importance non seulement des acteurs de l'Etat, mais également des divers autres acteurs de la société civile dans la gouvernance au niveau local.

La notion de gouvernance, aujourd'hui largement répandue, domine le discours politique et économique et même sociétal. Le mot gouvernance renvoie à l'action de «naviguer », « piloter», «diriger » un pays, une organisation. Il faut rappeler, à cet effet, que la bonne gouvernance est un facteur incontournable du développement économique.

A ses débuts, le concept était jugé trop idéologique, puisqu'il renvoyait à une concept minimaliste de l'Etat, mais l'évolution de la notion de gouvernance la rend indissociable de la gestion des affaires publiques. De ce faite, la bonne gouvernance, dans le domaine

économique, signifie d'abord la nouvelle articulation entre l'Etat, la société et le marché qui permettant la réalisation d'une efficacité des structures économiques, la satisfaction des besoins sociaux et la promotion du bien être des hommes »<sup>20</sup>.

C'est la banque mondiale qui en fait la promotion au début des années 90, suite aux premières évaluations des programmes d'ajustement structurel. Le concept était destiné principalement aux pays en développement et aux pays en transition. Cette période coïncidait avec la domination du courant libéral qui donnait le primat au marché et louait ses vertus quant à sa capacité d'allouer efficacement les ressources faces à l'Etat qui était jugé trop dépensières et inefficaces dans la gestion. La gouvernance économique a pris une place importante du fait de la complexité de l'action avec la présence de plusieurs acteurs dont les intérêts ne convergent pas toujours. Ajoutez à cela, l'ouverture des marchés qui a mis en difficulté les Etat qui n'avaient pas l'habitude de gérer la complexité, les dysfonctionnements apparaissent. Alors, on parle de «mauvaise gouvernance ou non gouvernance. Absence de concentration et de participation, absence de synergies intersectorielles ou inter acteurs, fiable transparence de la décision publique, fiable implication de la société civile, absence de vision globale à long terme »<sup>21</sup>.

Ainsi, les qui s'imposant quand on aborde la notion de la bonne gouvernance sont : transparence dans l'utilisation des deniers public, responsabilisation et réédition des comptes, participation. Comme l'Etat, dans les pays en développement notamment, est en train de vivre de grande réforme, c'est à juste titre que la bonne gouvernance est considérée comme la pierre angulaire de cette réforme. Le but est d'en faire un acteur plus performant et surtout efficace. De ce fait, des réformes organisationnelles consistant à la mise en place de nouvelles méthodes de gestion et l'adoption d'une gouvernance publique moderne pour dépasser les problèmes de gestions dominants des organismes publics s'imposaient. « En ce qui concernela réforme de la gouvernance publique, elle constitue un support pour l'établissement de bonnes relations managériales et partenariale »<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> [www.def-univ.org/img/pdf/eme.pdf](http://www.def-univ.org/img/pdf/eme.pdf)

<sup>21</sup> A.L NAIT CHABAN, « (gouvernance territoriale des acteurs: cas la wilaya de Bejaia ». Mémoire de magistère, Université A. MIRA, de Bejaia, 2010.

<sup>22</sup> IBID. NAIT CHABAN. 2010. P39-41

**2.1.2. Caractéristiques de la gouvernance**

EME (2003) <sup>23</sup> accorde plusieurs caractéristiques de gouvernance. Dans une première approche, la gouvernance locale se replace dans le champ plus vaste du changement profond des modes d'action de la société sur elle-même, en particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico-administrative de la société, mais à travers des formes territoriales des politiques publiques.

Les référentiels d'action se territorialisent : régulation transversales, souple et réactive entre les divers domaines d'action, globalisation et stratégies politique, coopération entre de multiples acteurs activation d'une citoyenneté locale en sont les principales modalités (Ion. 1990, Jobert, 1995).

Il en découle de nouveaux rapports sociaux locaux. A la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative s'ajoutent leur implication dans les argumentations et décisions politiques ainsi que leur participation au champ politique local. C'est ainsi que les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire, sont conviés à faire œuvre de gouvernance.

Une des caractéristiques de la gouvernance est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs (les parties prenantes), la plus large possible jusqu'aux citoyens de base. Les clivages entre privés et publics ainsi qu'entre société civile et Etat, les frontières entre les intérêts privés, particuliers ou visant un bien commun et les intérêts publics ou généraux sont brouillés. Ce changement d'importance suppose que tous les acteurs, porteurs de logiques spécifiques, délibèrent et décident ensemble des affaires de la cité locale. La logique de connexion entre acteurs est prépondérante, la figure d'un Etat social de régulation et de distribution s'estompée (pour une fonction d'arbitre) au profit d'instances « partenariale » regroupant une multiplicité d'acteurs (Storker, 1998).

Une autre caractéristique est celle de la continuité de l'action. La gouvernance n'est pas un processus temporaire dédié à tel ou tel problème en parallèle de l'exercice normal de gouvernements locaux, mais, en tension avec la démocratie représentative, elle se déroule de manière pérenne. Elle n'est pas une logique de projet, celle n'étant que des principales technologies qui sont mise en œuvre par les gouvernances locales ou par les gouvernements.

---

<sup>23</sup> Georges CAVALIER, « Défis pour la gouvernance urbaine », OPC'E, Luxembourg, P. 17- 20

**2.1.3. Les ambiguïtés de la gouvernance** <sup>24</sup>

Aujourd'hui, on assiste à un remplacement progressif du mot «gouvernement» par celui de la «gouvernance». Ceci implique l'abandon de la conception hiérarchique et la réalisation de nouvelles procédures pour la décision collective. En effet, la démocratie participative qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire s'énonce à travers le privilège des choix collectifs et la marginalisation de l'Etat dans la démarche régulatrice des territoires. La gouvernance des territoires passe par la cohésion des espaces et la maîtrise des réseaux. Dès lors, la construction des conditions de la compétitives, de plus. Sur la scène locale rend le problème très complexe.

Scion Orange et Vertevelle (2003), dans ces conditions, les techniques de gouvernances se transforment en politique publiques définissant des normes et des règles d'applications générale, auxquelles succèdent des pratiques procédurales particulières dans de nombreux domaines.

L'objectif et les modalités de l'action des négociations et de délibération collective dans des structures provisoire et loin de tout contrôle démocratique et financier. Cette variété de pratique, donne lieu à des enquêtes publiques, des groupes de discussion, des panels et jurys des citoyens, conférence de consensus. Médiation... etc.

Elles révèlent une menace de détournement vers un système censitaire qui remplace la fortune par le capital culturel. Ceci transforme facilement les savoirs en autocratie.

**2.1.4. Les implications de la gouvernance**

Dans la plupart des textes, la gouvernance est associée à la fois à la démocratie électorale et participative, à l'administration, à la transparence et, à la participation. En vue de renforcer le capital social, la cohésion et la capacité de développement. Elle implique des efforts de négociation, de concentration, de mise en réseaux pour une échelle territoriale donnée (quartier, locale, microrégion, région). Plusieurs écrits renvoient également aux notions de multi acteur (partenariats), de multi territoires (du local au global) et multi secteurs (du social à l'économique).

La marge de gouvernance des communautés locales serait ainsi liée à leurs capacités à faire converger tous ces niveaux en fonction d'objectifs sociaux définis localement. Car, les capacités d'innovation, de création et de développement approprié se situeront dans les chainages préservés et les liens qui favorisent ensemble la capacité d'agir. Ce brassage

---

<sup>24</sup> Jaques LAMMAILLE, Brune Joberit, (ED) « Les métamorphose de la régulation politique », LGDS, Parsi, 1998.

d'acteurs, les uns ancrés dans la société civile et les autres dans les appareils de gestion publique, représente bien la gouvernance (Coté, 2000) qui est susceptible de favoriser un véritable développement approprié.

La gouvernance suppose les interactions synergiques entre les acteurs publics, privés, communautaires et les citoyens. Ce qui suppose au préalable une vraie décentralisation du pouvoir de l'Etat vers les collectivités locales et une décentralisation administrative et des services publics.

Quoi qu'il en soit, il ressort que les dimensions fondamentales de la gouvernance sont les suivantes :

- La capacité d'appréhender les problématiques et environnement du milieu de façon holiste et transversale.
- La participation active des citoyens aux processus décisionnels et à l'administration de la vie du milieu, incluant les populations traditionnellement marginalisées.
- Le développement de partenariat entre l'administration municipale et les acteurs des secteurs communautaires et privé.

## **2.2. Gouvernance territoriale et collectivités territoriales**

La gouvernance est parcellisée, en de multiples structures, sous l'influence du système politique administratif qui demeure dominant. Même les acteurs de l'économie adoptent une divergence de point de vue et de stratégie.

Nous apercevons que ces gouvernance précisées, effectuées à spécifiques, sont réduites un nombre restreint d'acteurs, les nobles locaux les organismes disposant d'une forte légitimité institutionnelle<sup>25</sup>, qui tient à distance l'économie sociale et solidaire, le plus souvent les habitants

L'exercice du pouvoir dans les collectivités territoriales se caractérise par une gouvernance institutionnelle forte de la société locale qui, se nome la poly-gouvernance. Cette dernière réunit les acteurs forts de la société locale qui ensuite, marginalisent ceux qui portent de nouvelles demandes sociales pour le bien fait de la société. Ces demandes et ces orientations sont tombées à l'eau. Ce qui pousse les acteurs démunis de la société à renforcer le sentiment d'injustice sociale (Renault, 2004).

Les gouvernances instituées, quel que soit leur échelle nationale ou internationale, auraient égaré leur capacité à gouverner les affaires publiques du fait de la variation qui effectuent la société à gouverner les affaires publiques du fait des variations qui affectent la

---

<sup>25</sup> Jaques ION, le travail social a L'époque du territoire, Duriod, Paris, 1992.

société en générale et les attitudes des acteurs d'un territoire donné. En effet, lorsque les formes traditionnelles de l'action publique sont épuisées, l'Etat ne parviendrait plus, à l'intérieur d'un territoire, à également une répartition des richesses susceptible de réduire l'inégalité et à d'assurer la cohésion sociale du territoire.

En effet, un processus d'éclatement touche les différents acteurs. Ceci apparaît très bien dans la multiplication des organisations, des institutions et des réseaux d'acteurs de plus en plus diffusés. En pratique, cela suscite des actions souvent contradictoires du fait des intérêts divergents décidés par des sous-systèmes. Cette situation traduit un émiettement du pouvoir public sur le plan horizontal qui devient d'avantage complexe et difficile à gérer

Par ailleurs, J. COMMAILLÉ . Souligne que « l'Etat a perdu de sa centralité. Ce qui ouvre des possibilités de structurations horizontales. Éventuellement verticales à des niveaux intermédiaires ». En effet, si on remarque une certaine disparitions entre l'Etat et les partenaires, le territoire forme le vecteur qui accède alors à une certaine recomposition de la politique publique

Tout d'abord, il faut distinguer entre les politiques publiques territorialisées et les politiques publiques territoriales : « On parlera de politique territoriales pour désigner des politiques correspondant à une logique spécifique à un territoire et de politiques territorialisées pour parler de politique produites dans un territoire donné, mais dont la logique n'est pas spécifique à ce territoire » .

Ainsi, la notion de l'espace public est importante dans la compréhension de la gouvernance territoriale puisqu'elle permet d'éclairer les caractéristiques du lien socioéconomiques. Social ou autre, et de comprendre les mécanismes de régulation et l'influence entre les acteurs du territoire, les élus et les agents économiques publics ou privés. De ce fait, Bernard Floris, appuie l'importance de la communication d'entreprise dans l'espace public. L'espace public n'est pas un espace symbolique entre la société civile et l'Etat. Alors, la dimension économique de l'espace public ne se limite pas seulement à la relation Etat/société.

Selon Habermas (1997), « l'espace public est un espace de médiation entre les trois sphères d'un monde commun : la société civile comme système social, le système économique, le système étatique ». Toutefois, cet espace de médiation autorise la rencontre tout en gardent une certaine distance.

On peut compléter, que l'espace public est considéré comme le lieu où les différents acteurs du territoire, institués ou individuels, peuvent avoir accès aux informations qui les captivent. C'est ainsi que l'espace public devient le lieu d'échange d'informations par des

débats légitimés par le choix décisionnel collectif. Le solde décisionnel émanant de l'espace public est légitime de fait puisque, les acteurs dont les citoyens sont en même temps auteurs et destinataires des différents engagements.

### **2.2.1. La bonne gouvernance**

Au milieu des années 90, la Banque Mondiale a introduit une approche normative intitulée « la bonne gouvernance ». C'est une idée optimum des aides internationales se sont avéré inefficaces du fait de lourdeurs bureaucratiques et du poids clientélismes. C'est sur cette base que la Banque Mondiale, insiste sur la manière dont les gouvernements puissent exercer leurs pouvoirs, gèrent leurs affaires et définissent le champ de leurs interventions.

Ainsi, la bonne gouvernance recouvre des recommandations en faveur du recul de l'interventionnisme de l'Etat, des privatisations, du décloisonnement entre le secteur public et privé, la limitation de la dette des dépenses publique, l'introduction des principes de new public management. Depuis, la notion s'est propagée en faveur de publications et de colloques (que la Banque Mondiale a beaucoup financés) tandis que l'autre organisation internationale faisait leurs objectifs de la bonne gouvernance. Le Fond Monétaires Internationale (FMI), l'associe au plan d'ajustement structurel conditionnant l'octroi de ses prêts. Pour ses opposants, la bonne gouvernance n'est qu'un prolongement des politiques ultralibérales et du consensus Waschingon<sup>14</sup> établis les années 90 <sup>26</sup>

Les théories institutionnelles<sup>15</sup> en cette période, insistaient sur la nécessité d'établir un environnement institutionnel adapté à toute activité économique si on visait un développement durable. Ce courant dépensé a pu faire de la bonne gouvernance les thèmes accompagnant toute les réformes que recommandaient les institutions internationales aux Etats des pays en voie de développement. C'est la conformité acquise de leurs démarches scientifique en introduisant les variables sociopolitiques.

En 1950, les œuvres de Veblen et Commons ont déterminé l'institution comme celle qui représente « ...l'action collective, facteur général et dominant de la vie sociale, qui conditionne le contrôle, la libération de l'expansion de l'action individuelle ». Ainsi, ces travaux ont eu un regain d'intérêt au cours des années 80 aussi bien chez les politologues (March et Olsen, 1984, Stone 1995), que les économistes (Hodston, 1998, Ostrom 1991).

L'homo economicus ne détermine plus seul le comportement économique. Le jeu des facteurs sociaux et culturels le détermine aussi bien. Cela vient du fait que

---

<sup>26</sup> NAIT ('H.48AN « Gouvernance territoriale des acteurs: cas la wilaya de Bejaia ». Mémoire de magistère, Université A. MIRA, de Bejaia, 2010.

l'organisation et les mécanismes de contrôle de l'économie sont plus importants que l'allocation des ressources. L'importance de l'institution dans l'économie amène Samuel (1989) à dire que le marché est institué. Généralement, les institutions sont composées par un ensemble de droits, usages règles, qui déterminent par une contrainte formelle, par la pression sociale ou par l'adhésion à un système de valeur, le comportement des acteurs économiques. Mais, les conceptions des institutionnalistes divergent selon :

- **Les holistes** : les institutions désignent globalement des règles de comportement, des conduites homogènes ou des organismes publics reconnus par un groupe social.
- **Les adeptes de l'approche individualiste** : les institutions concentrent un principe d'action collective du contrôle de l'action individuelle.
- **Les institutions méso économiques** : leurs conceptions sont en fonction des structures organisationnelles publiques ou privés (types réseaux), que des modes de comportement (règles, habitudes...) (Bellet, Colletis et Lung, 1993).

En effet, toutes ces conceptions se perçoivent sur la nécessité de la mise en place d'arrangement institutionnels ou des structures de gouvernance pour gérer les conflits d'intérêts. Suite à la déstabilisation du marché, l'intervention de l'Etat est justifiée. Gerry Stoker exige la participation de tous les acteurs (individus, collectivités locales, Etats centraux) dans le choix et l'application des politiques économiques. Dans ce contexte, la gouvernance consiste donc à ne plus considérer la gestion et la régulation à un niveau mais les articuler entre les différents niveaux.

Gerry Stoker <sup>27</sup> propose ainsi une théorie de la gouvernance fondée sur cinq propositions :

- La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas à la sphère de la gouvernance.
- En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins mises dans le domaine de l'action social et économique.
- La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective.
- La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes.
- La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'Etat.

---

<sup>27</sup> Stoker G, « cinq propositions pour une théorie la gouvernance » une revue internationale des sciences sociales. n°155, UNESCO/ères, Parsi. 1988.

En effet, la gouvernance apparaît comme un processus de conjonction de plusieurs niveaux de régulation. Sur le plan macroéconomique, la gouvernance considère que la nature d'un système économique et sociale est en liaison avec le système politique. Cette approche met l'accent sur le glissement de l'Etat hiérarchique et centralisateur vers la gouvernance en réseaux d'acteurs. L'objectif de cette démarche est de chercher des modes de coordinations efficaces entre groupe et, précisément, les rapports de force en termes de prise de décision entre eux.

Enfin, nous pouvons dire que la bonne gouvernance tente d'alléger les contraintes qui empêchent le bon fonctionnement du marché. C'est pourquoi les institutions internationales interviennent en privatisant essentiellement les entreprises et les services publics.

### **2.2.2. Les principes de la bonne gouvernance**

Les cinq principes clés de la gouvernance sont :

**2.2.2.1. Recevabilité (accountability) :** Elle correspond au contrôle du pouvoir qui s'exerce au sein de l'Etat et la société, avec l'obligation pour le responsable d'expliquer ses décisions et le devoir pour les instances de contrôle d'honorer les bonnes prestations et de sanctionner les abus de pouvoir. La recevabilité nécessite une définition claire des fonctions, tâches et règles de fonctionnement des institutions publics et privés. La vers l'autorité nationale. Parallèlement, la recevabilité vers le bas, vers les citoyennes décentralisations et la gouvernance impliquent un changement au niveau des relations de recevabilité puisque cette dernière a lieu désormais vers le haut, soit des autorités locales locaux, est un aspect tout aussi crucial de la gouvernance et de la décentralisation.

**2.2.2.2. La transparence :** Elle implique que le public en général, ou du moins les milieux directement concernés, doivent disposer d'information sur les bases des critères décisionnels de l'Etat, sur les motivations des décisions prises, sur les dispositions prévues pour leur mise œuvre et sur ce que l'on sait des effets qu'elles produisent. La transparence de l'allocation des ressources à l'échelon local peut être améliorée grâce à une planification et une préparation des budgets participatives. Pour ce qui est de la gestion des fonds publics (revenus et dépenses), une transparence accrue peut être garantie lorsque des citoyens siègent dans des comités d'utilisateurs (écoles, centres de consultation médicale, forage d'eau).

**2.2.2.3. La non-discrimination:** Signifier qu'aucun ne groupe ne devrait être exclu de pouvoir et des ressources. Cela suppose également que des politiques publiques

actives en faveur de l'intégration des groupes exclu ou marginalisés devraient être mises en place. Cette non-discrimination doit s'appliquer explicitement à réduire inégalités entre les hommes et les femmes, entre la population urbaine et rurale ou encore entre les groupes ethniques. A l'échelon local, les organisations des sociétés civiles (OSC) et les organisations communautaires (OC) n'ont souvent pas les capacités et les ressources pour s'engager dans des processus de gouvernance local de manière efficace.

**2.2.2.4. La participation :** Implique que tous les groupes de population doivent être associés aux processus politique et sociaux qui les concernent. Cela signifie qu'il existe des espaces ouverts de confrontations d'opinion et d'intérêts pour différents groupes, et que ces points de vue sont pris au sérieux par les processus décisionnels. Les autorités locales utilisent, le plus souvent, la méthodologie qui consiste à planifier vers le haut. Cette dernière encourage, en effet, une plus large participation des communautés lors de la fixation des priorités concernant le développement local.

**2.2.2.5. L'efficacité :** Implique que les ressources financières et humaines doivent être utilisées de manière optimale /c'est-à-dire que le but est fixé en fonction des ressources (ou que les ressources sont adaptées au but fixé), sans gaspillage, ni retard. Ce principe repose notamment sur l'hypothèse que la propension à payer des taxes est proportionnelle au degré de consultation des citoyens sur l'allocation des ressources et aux possibilités de maintenir les autorités locales redevables. Tout dépend tout d'abord de la confiance dont bénéficient les autorités locales.

### **2.2.3. Les enjeux de la gouvernance des territoires**

Outre l'objectif explicite, clairement identifiable, des définitions de la gouvernance territoriale visant à la régulation de l'espace et ses acteurs en vue de l'émergence d'une solution à un problème productif inédit ou la réalisation d'un projet de développement local, la gouvernance territoriale concourt à la réalisation de cinq enjeux que nous résumons ci-dessous:

#### **2.2.3.1. Adaptation des méthodes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance territoriale**

Georges Cavallier, dans son analyse des villes européennes, affirme que «la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique. Les

villes qui réussiront, ce sont celles qui l'on sera cabale de mettre en synergie les responsables venus de tous les horizons. Car aujourd'hui, il faut en être conscient, c'est le projet qui construit de plus en plus le territoire »<sup>28</sup>

A chaque niveau, le partenariat doit pouvoir se concrétiser autour d'une stratégie commune, d'un cadre collectif d'intervention donnant du sens à l'action urbaine, d'un projet suffisamment mobilisateur pour motiver toutes les parties concernées. En effet, la réalisation d'un projet génère une identité collective et soutient l'existence du territoire qui ne sera pas un espace de pure de concurrence économique, désormais la gouvernance reposera sur la construction persistante de projets concertés

Ainsi, il est important de soulever la question de l'échelle pertinente d'élaboration de projet. Beaucoup d'auteurs soulignent l'importance de renoncer à l'identification d'un territoire pertinent. Pour eux, il n'existe pas d'échelle territoriale optimale (minimale) qui favorise la concertation entre acteurs, le développement et l'innovation territoriale. Les espaces à considérer sont à structures variables selon les problèmes à résoudre.

La gouvernance territoriale implique l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur le plan vertical, et une détermination des règles et des principes de l'action au sein des territoires.

#### **2.2.3.2. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner**

La participation de l'ensemble des acteurs apparaît comme une condition nécessaire pour la réussite de tout projet de développement. Notamment la participation des citoyens, des associations et des bénéficiaires du projet. Le village apparaît alors comme l'échelle pertinente de la participation et ce, du fait qu'il constitue l'unité de base qui bénéficie des projets de développement et à partir de laquelle émerge l'association d'individu qui transmet les besoins des populations aux niveaux hiérarchiques et aux autorités concernées

#### **2.2.3.3. Améliorer le partenariat public/privé**

Les acteurs privés (exemple : les banques et les entreprises) sont des acteurs divers. Les succès en la matière ont été de plus en plus palpables notamment dans les tentatives d'aménagement urbain.

L'objectif est de parvenir à rapprocher la logique des élus d'une part et celle des chefs d'entreprises d'autre part, qui partagent les mêmes intérêts, ni les mêmes horizons temporels,

---

<sup>28</sup> 12 CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Dés pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp.39

et pourtant leurs mécanismes d'action sont différents. A cela se joint la rareté des disponibilités financières.

Patrick le Galés, considère qu' « au-delà des entreprises parasites et des individus qui cherchent à tirer profit des biens collectifs produits, il existe des privés et/ou groupes d'intérêt professionnels susceptibles de contribuer à la gouvernance urbaine et d'orienter (du moins partiellement) leurs stratégie de manière à participer à la production de certains biens collectifs »<sup>29</sup>

Donc, la gouvernance territoriale, est un processus de coordination entre les différents acteurs, ne se limite pas uniquement aux acteurs publics et n'opère pas d'exclusion. Au contraire, la gouvernance propose la création de nouvelles formes de partenariat de type public/privé, vise aussi à faire converger les intérêts général (de l'ensemble des acteurs) et à associer les logiques publiques et privées. C'est précisément cette convergence d'intérêts qui conduisant à l'émergence des projets de développement local est tout se la contribue à la création des politiques locales de développement.

#### **2.2.3.4. Réaliser la coopération intercommunale**

Le champ de gouvernance ne se limite pas uniquement aux seuls acteurs du territoire en question. Elle englobe, par conséquent, d'autre issu d'autre territoire. Ceci appels ainsi à une mobilisation entre les acteurs des différents territoires, notamment entre les collectivités locales. La coopération de ces dernières se voit de plus en plus comme un moyen pour faire ressentir les potentialités de chaque territoire et permet de diminuer la fracture entre eux. Elle permet également d'avoir une meilleure gestion des ressources collectives en vue de larésolution d'un problème productif inédit.

#### **2.2.3.5. Articulation entre les différents niveaux territoriaux**

L'existence de différents niveaux territoriaux impliqués dans le processus de gouvernance, outre les acteurs directement liés au territoire (entreprise, population, association,...), nécessite une articulation entre ces différents niveaux afin d'assurer la cohérence globale des mécanismes et leur pérennité. Cette articulation se concrétise notamment entre trois niveaux, national. Régional. Et local. Il s'agit de combiner les efforts de l'ensemble des acteurs et particulièrement des différents niveaux afin d'avoir une cohésion de l'action publique et privée, et de partager les responsabilités.

---

<sup>29</sup> 13 LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997, pp.234

**Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons pu faire une présentation des deux concepts d'acteurs locaux et de gouvernance local, ainsi que la relation de chacun deux avec le développement local. Dans une première section celle des acteurs locaux, on a procédé tout d'abord à l'explication du terme d'acteur, qui est défini comme l'unité d'action. Individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs. Convictions et intérêts. Et aussi à l'explication des différents rôles et modalités que prennent les acteurs pour agir sur le territoire

Dans la deuxième section on a pu approcher l'optique de la gouvernance locale en présentant les éléments essentiels qui y sont liés, notamment la gouvernance et la gouvernance territoriale. La gouvernance, dans son aspect générale, s'appuie sur quelques principes tels que : la légitimité et la cohésion territoriale ; la démocratie et la citoyenneté ; la pertinence et la compétence de l'action publique ; le partenariat entre acteurs ; la relation local global et l'articulation entre les différents échelons de gouvernance.

La gouvernance des territoires se caractérise principalement par ; une décentralisation (plausible à travers la mutation de la construction politico-administrative); des modes d'action basés sur la régulation transversale, souple, réactive entre les domaines d'actions et la coopération de plusieurs acteurs ; l'implication et participation de la société civile à la prise de décision au niveau local ; une pluralité d'acteurs qui dissimule la figure d'un Etat social de régulation et de distribution au profit des instances partenariales ; Une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire, et incluse dans la continuité et la durabilité du développement local. Elle vise, notamment ; l'adaptation des modes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance des territoires ; faire participer tous les acteurs jusqu'au citoyen de base à la prise de décision : amélioration public /privé.

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

### **Introduction**

Après la présentation des deux premiers chapitre concernant le cadre théorique de notre travail où nous avons évoqué en détail dans le premier chapitre : le développement local et dans le deuxième chapitre : les acteurs locaux et la gouvernance territoriale, nous allons essayer dans ce chapitre d'illustrer le cas théorique par une étude de cas.

Cette étude de cas nous a amené à effectuer une enquête de terrain au sein de la commune de Tizi-Ouzou afin de tester les hypothèses de notre recherche et par la suite d'apporter une réponse valable à notre problématique, nous essayerons de présenter dans ce chapitre le terrain d'étude, la commune de Tizi-Ouzou.

Pour la présentation de la zone d'étude nous avons essayé de collecter et de réunir le maximum d'information sur l'état des lieux et leurs composants et sur les différents secteurs: habitat. Santé, éducation, agriculture Etc.

Enfin nous allons traiter, analyser globalement les informations obtenues lors de l'enquête et faire une synthèse des différentes réponses fournies par les acteurs de la commune de Tizi-Ouzou.

### **Section 1 : La présentation du terrain d'étude et l'enquête du terrain**

Cette section sera consacrée à la présentation de la de la commune de Tizi-Ouzou en mettant l'accent sur les infrastructures de bases et l'enquête de terrain.

#### **1.1.Présentation de la commune de Tizi-Ouzou**

##### **1.1.1. Historique de la commune de Tizi-Ouzou :**

L'histoire de Tizi-Ouzou est indissociable de celle de la Kabylie et du reste de l'Algérie, mais elle demeure encore une cité relativement récente. À l'époque ottomane, la ville n'était qu'un simple village limité au nord par le massif de Sidi Beloua et au sud par un bordj (fort) qui abritait une garnison de janissaires. À cette époque, c'est Dellys. Ce n'est qu'avec l'arrivée des Français que le petit hameau d'antan est devenu village colonial puis petite ville coloniale peu de temps après, notamment après installation de quelques services publics tels la juridiction, les lieux de culte (l'église Saint-Eustache à côté des deux mosquées traditionnelles : Lalla D'Mamiya et Lalla Saida), une école de filles et une autre pour garçons.

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

Un hôtel, un bureau de poste. L'ouverture de la voie de chemin de fer Alger Tizi-Ouzou précipita le développement de la ville.

Mais l'occupation française fut aussi synonyme de conflits armés, d'insurrections réprimées, de politique de la terre brûlée... Ce qui contribua à un exode rural massif des populations des villages de Kabylie vers la ville de Tizi-Ouzou.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, le pays a connu un essor démographique très important. Tizi-Ouzou ne fut pas en reste. Sa population est passée de 15 000 habitants en 1960 à presque 100 000 habitants en 1998.

### **1.1.2. Géographie de la commune de Tizi-Ouzou :**

La commune de Tizi-Ouzou est située à 100 Km d'Alger, au cœur de la Kabylie, elle s'étend sur une superficie de 102.36 km<sup>2</sup> pour une population de plus de 135.000 habitants <sup>1</sup>

Elle est délimitée au nord par les communes d'Ait Aissa Mimoun et Sidi Naamane, au sud par les communes de Beni Zmenzer, Maatka, Irdjen, Souk el Tenine, et Beni Aissi, à l'est par les communes de Ouaguenoun, Freha, Tizi-Rached, et à l'ouest par les communes de Draa Ben Khedda et Tirmatine.

La ville de Tizi-Ouzou, qui représente le cœur de la commune, est composée de nombreux quartiers et cités tels que le quartier des Genets, la cité du 20 Aout, les Bâtiments bleus...qui sont situés à proximité de la principale rue commerçante de la ville ; La Grande Rue.

Nous avons également le quartier de M'douha, la cité Million, la cité des Fonctionnaires..., situés dans la périphérie du centre-ville.

La partie la plus ancienne de la ville est constituée par la Haute ville qui se décompose en plusieurs quartiers tels que Ain Hallouf, Ain El Soltane, Zellal...

---

<sup>1</sup> Selon le dernier recensement de 2008

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

---

La nouvelle ville quant à elle est située au sud de la ville et était censée être principalement une zone d'activité commerciale, mais aujourd'hui elle est surtout une zone résidentielle.

**Figure n°1** : Carte de la commune de Tizi-Ouzou dans la wilaya



Source : MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU<sup>2</sup>

### 1.1.3. Démographie de la commune de Tizi-Ouzou :

Elle est estimée en 2018 à 156 775 habitants soit une densité de 1532 habitants par km<sup>2</sup>. Cette population est répartie suivant certains paramètres.

---

<sup>2</sup> <http://www.dcwtili.dz> consulté le 17/03/2021

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

**Tableau n°2** : Nombre de naissances en 2018

Communes	Naissances		
	Masculin	Féminin	Total
Tizi-Ouzou	78 200	78 575	156 775
<b>Totale daïra</b>	<b>78 200</b>	<b>78 575</b>	<b>156 775</b>

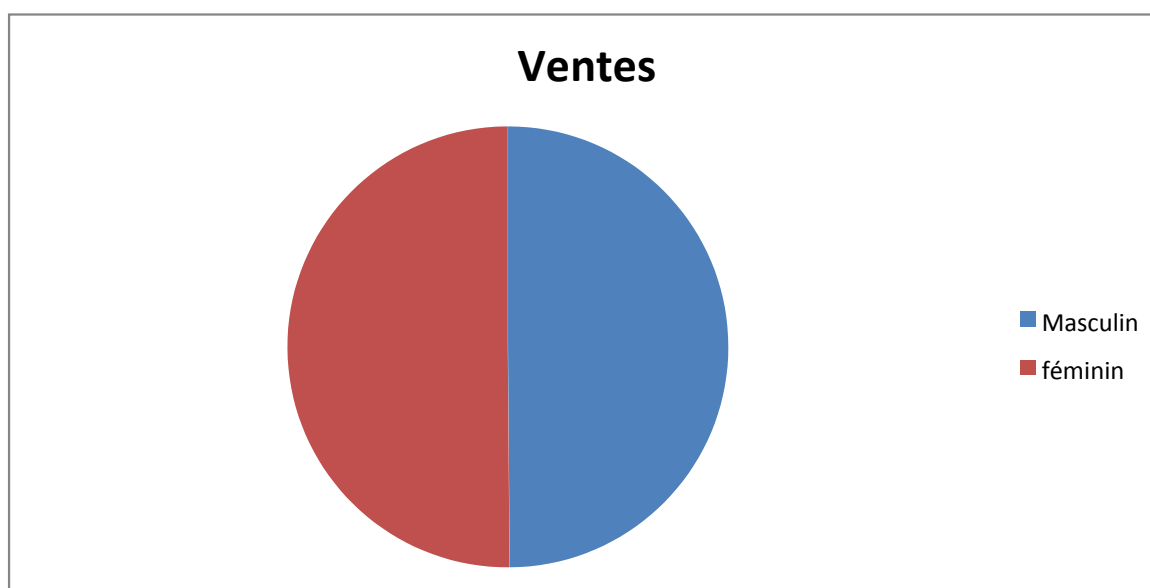
Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

Au titre de l'année 2018, la ville de Tizi-Ouzou a connu 156 775 naissances dont 78 200 hommes et 78 575 femmes.

### 1.1.3.1. Répartition de la population par sexe:

Selon les statistiques de la direction de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, la population de la commune de Tizi-Ouzou est composée, en 2018, de 78 200 personnes de sexe masculin, soit 49.88% du total de la population, contre 78 575 personnes du sexe féminin, soit 50.12%

**Figure n°2** : répartition de la population de la commune de Tizi-Ouzou par sexe



Source : élaboré par nos soins à partir de l'annuaire statistique de Tizi-Ouzou 2018.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

### 1.1.3.2. Evolution de la population au cours des quatre derniers recensements :

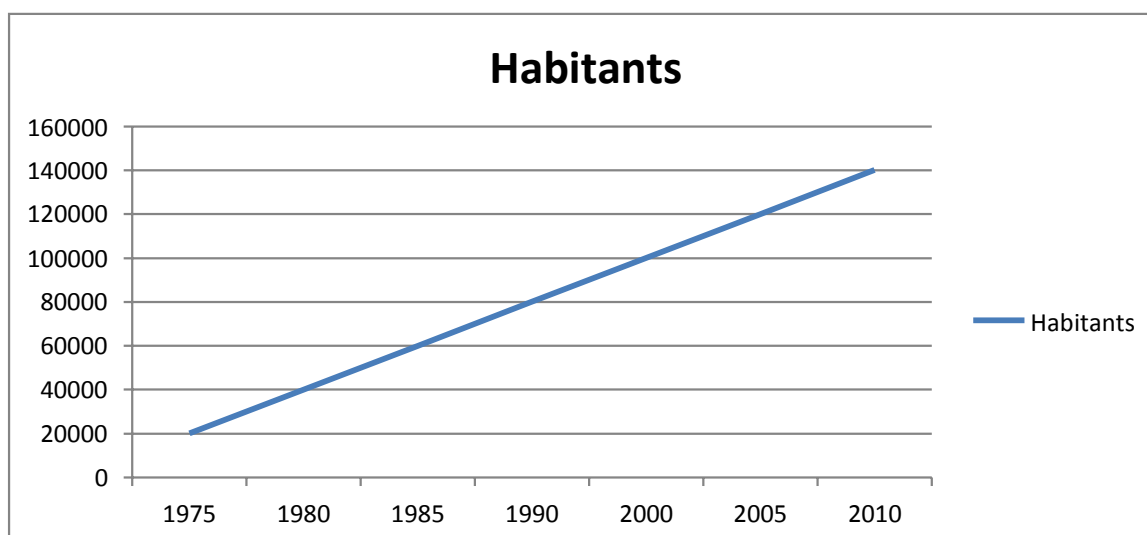
**Tableau n°3 : Evolution de la population au cours des quatre derniers recensements**

Communes	Recensement de :						
	1977	1987	Taux d'accroissement 77/87	1998	Taux d'accroissement 87/98	2008	Taux d'accroissement 98/2008
Tizi-Ouzou	67 225	92 412	3	117 259	2	135088	1,5
<b>Total daïra</b>	<b>67 225</b>	<b>92 412</b>	<b>3</b>	<b>117 259</b>	<b>2</b>	<b>135 088</b>	<b>1,5</b>

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

La commune de Tizi-Ouzou à connu une évolution de la population très faible. A partir de l'annuaire statistique de Tizi-Ouzou de 2018, on distingue 67 225 habitants en 1977 qui sont passés par la suite à 92 412 habitants en 1987 avec un taux de croissance de 3%, puis en 1998 avec 117259 habitants avec un taux de croissance de 2% par rapport au recensement de 1987. Ensuite, on dénombre 135 088 habitants en 2008 avec un taux de croissance de 1.5% par rapport au recensement de 1998.

**Figure n°3 : Evolution de la population au cours des quatre derniers recensements**



## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

### 1.1.3.3. Répartition de la population résidente par strate :

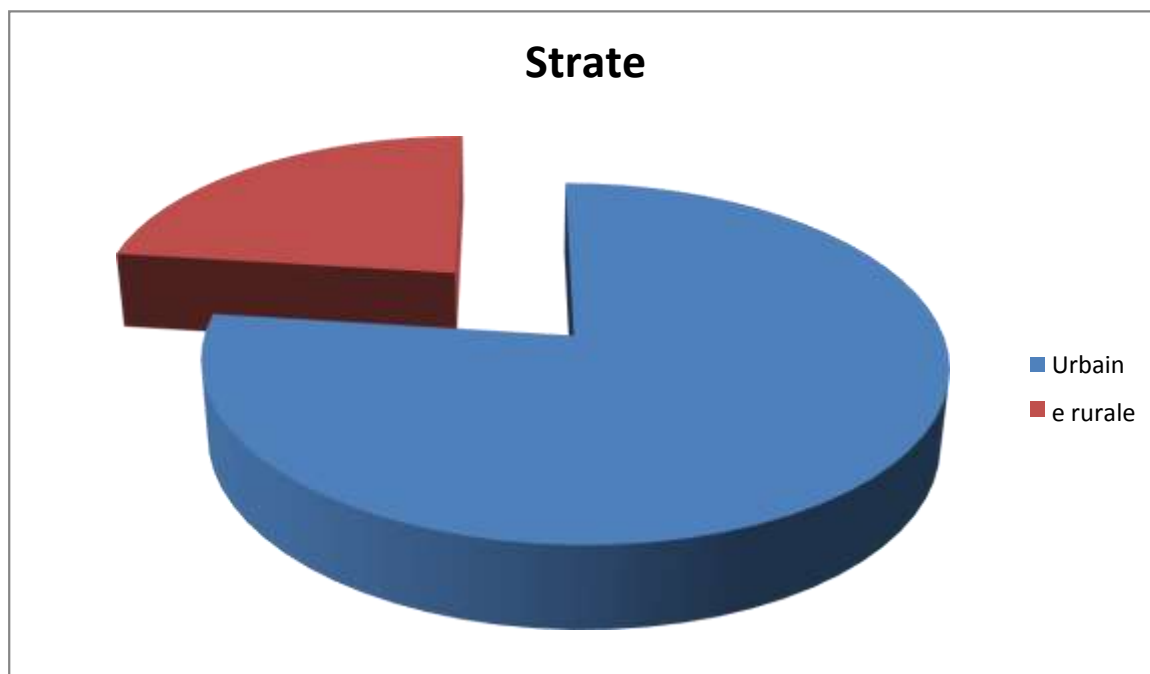
**Tableau n°4 : Répartition de la population résidente par strate :**

Communes	Population urbains	Taux de population urbains	Population Rurale	Taux de population rurale	Population total
Tizi-Ouzou	121 058	77%	35 717	23%	156 775
<b>Total daïra</b>	<b>121 058</b>	<b>77%</b>	<b>35 717</b>	<b>23%</b>	<b>156 775</b>

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

Il y a une forte concentration de la population résidente dans la zone urbaine de la ville avec un taux estimé à 77% de la population globale au 2018. Cela peut s'expliquer soit par une extension de la ville (l'espace urbain) et donc du secteur de l'immobilier ou soit par une urbanisation plus ou moins contrôlée permettant d'intégrer la durabilité dans l'utilisation de l'espace ou encore les deux.

**Figure n°4 : Répartition de la population résidente par strate**



Source : élaboré par nos soins à partir de l'annuaire statistique de Tizi-Ouzou 2018.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

---

### 1.2. Description Socio-économique de la commune de Tizi-Ouzou :

En terme socio-économique, on distingue 5 niveaux d'analyse : niveau du transport, niveau l'activité industrielle, niveau des établissements financiers, niveau agricole, et niveau l'éducation.

#### 1.2.1. Au niveau du transport

Tizi-Ouzou est desservie par une route nationale (RN) 12 et une voie ferrée assurant la ligne Alger - THENIA \_ Tizi-Ouzou. Le tronçon THENIA \_ Tizi-Ouzou a été livré le 15 Avril 2017 (accumulant du retard) ; après plus de vingt ans sans aucun train en partance pour la commune de Tizi-Ouzou. Il faut noter la réhabilitation et la construction de plusieurs voies intercommunales et d'autres voies reliant TO à certains villages l'environnant.

Le Téléphérique de Tizi-Ouzou est situé dans la ville, il est constitué de six gares et relie la ville de Tizi-Ouzou à la montagne de Redjaouna, sommet culminant, avec une altitude maximale de 690 mètres. Il a été inauguré le 12 janvier 2020 à l'occasion de l'an berbère.

#### 1.2.2. Au niveau l'activité industrielle

On dénombre principalement 4 grandes entreprises installées sur le territoire de la commune. Ce sont :

- **ENIEM** : entreprise nationale de production d'électroménager ;
- **ENEL** : (Electro Industrie) entreprise de production et de transformation de moteurs,
- **TIZI PATE** : fabricant de pâtes alimentaires ;
- **Laboratoire Novo Nordisk** : entreprise pharmaceutique danoise.

Cependant, la commune de Tizi-Ouzou comprend aussi une Zone Industrielle à Tala Athmane qui n'est pas en service.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

### 1.2.3. Au niveau des établissements financiers

Nous dénombrons la présence de 6 banques publiques (BADR, CNEP, BNA, BEA, CPA, BDL) et de 6 banques privées à savoir (Société Générale, ABC, NATIXIS, PNB Paribas, Gulf Bank, Albaraka Bank). Les banques sont présentes en nombre dans la commune, on dénombre aussi la présence de plusieurs sociétés d'assurances privées ou publiques (AXA assurance, CAAR, etc.). Avec la démographie grandissante, Tizi-Ouzou possède une force financière pour l'épargne. C'est un énorme potentiel en ce qui concerne le financement de microcrédits pour faciliter l'entrepreneuriat. En effet, avec le tableau suivant, on s'aperçoit de l'état de financement des microcrédits au sein de la commune.

- \_ A propos de la banque BADR il existe(1) banque.
- \_ A propos de la banque CNEP il existe(2) banques.
- \_ A propos de la banque BNA il existe(2) banques.
- \_ A propos de la banque BEA il existe(1) banque.
- \_ A propos de la banque BDL il existe(2) banques.
- \_ A propos de la banque CEA il existe(1) banque.
- \_ A propos de la banque CPA il existe(2) banques.

**Tableau n°5 : Situation des Microcrédits au 31/12/2018 :**

Commune	Nombre de demandeurs		Accords de conformité		Accord bancaires	
	Total	Dont en 2018	Total	Dont en 2018	Total	Dont en 2018
Tizi-Ouzou	1885	76	1418	74	1373	64
<b>Total Daïra</b>	<b>1885</b>	<b>76</b>	<b>1418</b>	<b>74</b>	<b>1373</b>	<b>64</b>

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

Comme il est possible de voir sur le tableau n°5, relatif à la situation des microcrédits au cours de l'année 2018, il y a eu 76 demandes de crédits dans le cadre du financement de

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

microcrédits à Tizi-Ouzou. Parmi ces demandes, 74 ont trouvé un accord de conformité dont 64 ont pu avoir un accord bancaire au terme de ladite année.

Au total, nous avons 1885 demandes dont 1418 ont trouvé un accord de conformité et 1373 demandes ont pu obtenir un accord bancaire soit un taux de 75.22% pour toutes les demandes ayant trouvé un financement auprès des banques, tandis que 72.83% des demandes totales formulées ont trouvé un accord de conformité.

### 1.2.4. Au niveau agricole

Nous avons pu dénicher quelques chiffres sur la répartition des terres au niveau de la circonscription de Tizi-Ouzou

**Tableau n°6 : Répartition générale des terres de la commune, arrêtée au 31-12-2018**

Commune	Surface Agricole Utile (HA)		Pacages et Parcours (HA)	Terres improductives Affectées à l'Agriculture (HA)	Surface forestière (HA)	Surface Agricole Total (HA)	Terres improductives Non affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Total (HA)
	Total	Dont irriguée						
<b>Tizi-Ouzou</b>	4 372	862	447	1 000	2 465	8 284	1 952	10 236
<b>Total DAIRA</b>	4 372	862	447	1 000	2 465	8 284	1 952	10 236

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

La commune de Tizi-Ouzou possède 10 236 Ha de surface en terre exploitable ou non exploitable vis-à-vis de l'activité agricole. On note particulièrement la présence d'une zone forestière estimée à 2 465 Ha et un total de 8 284 Ha en surface agricole soit 80,93% du total de surface en terre. Ce qui représente un atout important pour la création d'activité de développement. Ce sont des ressources qui ne demandent qu'à être valorisées.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

### 1.2.5. Au niveau l'Education

La ville de Tizi-Ouzou possède un grand nombre d'élèves et étudiants mais les infrastructures devant les accueillir sont souvent débordées. Les tableaux suivants présentent les effectifs d'étudiants et les nombres d'établissements éducatifs présents dans la ville à la date de 31/12/2018

**Tableau n°7 : Infrastructures de l'enseignement Primaire.**

Commune	Nombre d'écoles	Salles de classes		Cantines scolaires	
		Nombre Total	Dont non utilisées	Nombre Total	Capacité
Tizi-Ouzou	50	570	13	40	7006
Total DAIRA	50	570	13	40	7006

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

**Tableau 08 : Effectifs étudiants (année universitaire 2018/2019)**

Cycle et année d'étude	Système LMD					Système Classique						
	LICENCE			MASTER		CYCLE LONGZ						
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 <sup>eme</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 <sup>eme</sup>	4 <sup>eme</sup>	5 <sup>eme</sup>	6 <sup>eme</sup>	7 <sup>eme</sup>
Total	16309	11074	96955	8822	5685	783	697	749	646	489	440	249
Total Système	37078			14507		4053						
Total Université	55638											

Source : DPSB Tizi-Ouzou 2018

### 1.2.6 Patrimoine et activité Culturelle :

Le savoir-faire est un patrimoine intellectuel au niveau d'une entreprise, mais aussi d'un territoire, d'une société. Au sens culturel du terme, le patrimoine est l'ensemble des sites, quartiers, collections d'une société héritées de son passé et qu'elle transmet aux générations

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

futures. En effet, rien n'est plus éloigné de l'économie de production et d'échange de bien immuable et non reproductibles. L'importance de ces métiers d'art, et le développement du tourisme culturel, les rénovations urbaines sont une réalité économique à travers les ressources qu'ils engendrent. Le patrimoine crée des activités, de l'emploi (activités génératrices de revenus). En fait, le patrimoine matériel nous fait savoir les ressources les plus productives dans la zone Kabylie comme les (olives, le figuier, l'art, culinaire, etc.)

Le patrimoine culturel de la Kabylie est un atout pour la valorisation de Tizi-Ouzou. En effet, les commerces d'articles kabyles sont de plus en plus répandus dans la ville. L'histoire du peuple berbère et kabyle est beaucoup plus répandue et reconnue dans le monde. Alors le tourisme qui s'articule autour, place la ville dans une position qui devrait lui permettre d'attirer les touristes. Cependant, il faudrait une meilleure coordination des acteurs pour créer un espace commun dédié à la mise en valeur et la vente d'articles kabyles. Car il n'est pas rare de voir d'autres "marchés" se développer dans d'autres localités sans réelle organisation ce qui fragilise le marché en général.

### **Section 2 : Présentation de l'enquête du terrain**

A travers cette enquête, nous espérons pouvoir appréhender le phénomène de développement local et le rôle des acteurs locaux dans la commune de Tizi-Ouzou. Pour effectuer cette enquête de terrain, nous allons exposer le questionnaire que nous avons élaboré afin de collecter le maximum d'informations nécessaires à notre étude, auprès d'un ensemble d'acteurs de la commune de Tizi-Ouzou.

Dans ce cadre, nous exposerons, tout d'abord les objectifs tracés par l'enquête, puis définirons l'échantillon visé et final, et enfin, les outils méthodologiques et déroulement de l'enquête.

#### **2.1. Les caractéristiques de l'enquête**

##### **2.1.1. L'objectif de l'enquête de terrain :**

Nous présenterons l'enquête de terrain qui est le pivot essentiel de notre recherche, c'est moyen que nous avons choisi et qui nous permettra de répondre à notre problématique et de vérifier nos hypothèses. L'objectif est de recueillir les informations nécessaires liées à notre terrain

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

d'études, de dégager les données et les caractéristiques principales concernant la commune de Tizi-Ouzou.

Notre recherche s'est faite en vue de savoir est ce que les acteurs locaux jouent un rôle dans le développement local. Notre enquête se justifie par le fait que les acteurs locaux sont au cœur de notre sujet d'étude et ce sont eux qui créent les changements impulsant le développement dans leur commune. C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés de ces acteurs pour nous aider à répondre aux questions posées concernant notre sujet.

C'est à partir des résultats de l'enquête que nous arriverons à déterminer s'il Ya une concertation entre les différents acteurs dans la commune de Tizi-Ouzou.

### **2.1.2. Présentation de l'échantillon final**

L'échantillon est un moyen qui permet de sélectionner une fraction d'une population plus vaste dans le but de tirer des enseignements permettant de vérifier le sujet recherché. Il s'agit de représenter l'échantillon qui nous aidera à mener à bien notre enquête de terrain et nous permettra de tirer les conclusions relatives à notre sujet.

#### **2.1.2.1. La taille et structure de l'échantillon :**

Dans le but de déterminer notre échantillon final, nous avons visé un ensemble d'acteurs dans la commune de Tizi-Ouzou en utilisant «l'échantillonnage stratifié» en raison de la méconnaissance de la taille réelle de la population ciblée.

Nous avons visé un ensemble d'acteurs appartenant à la commune de Tizi-Ouzou. Nous avons sélectionné 57 acteurs, cet échantillon couvre 3 catégories d'acteurs (élus locaux, organisations de la société civile, entrepreneurial,). Vu les difficultés rencontrées sur le terrain concernant la non coopération des acteurs enquêtes, nous avons limité notre enquête à 57 acteurs, la taille de l'échantillon se présenté dans le tableau ci-dessous.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

**Tableaux N°9 : Taille et structure de l'échantillon final de la commune Tizi-Ouzou**

Catégorie	Nombre d'acteurs vise	Nombre D'acteurs ayant répondu	Taux de réponse %
Entrepreneuriales	7	4	57,14
Elus locaux	20	15	75
Organisations de la société civile	30	25	83 ,33
Totale	57	44	

### 2.1.2.2. Description des acteurs questionnés :

**A. Les élus locaux (APC) :** c'est les membres de l'assemblée populaire communale. Elle est composée exclusivement d'élus .Elle est animée par le président de l'APC qui a les attributions les plus importantes, et des vice-présidents. Le nombre total d'élus ayant répondu est de 15.

**B.Le secteur entrepreneurial :** dans cette catégorie, nous avons regroupé l'ensemble des entreprises des travaux publics. Il y a 4 seulement qui ont répondu.

**C.La société civile.** Elle regroupe les associations, les partis politiques, et les organisations syndicales. D'après notre tableau de l'échantillon, on remarque que 25 associations ont répondu à notre questionnaire. L'association, légalement, constitue une convention dans le cadre de laquelle des personnes physiques ou morales se regroupent sur une base contractuelle et dans un but non lucratif. Elles mettent en commun , à cet effet pour une durée déterminée ou indéterminé, leurs connaissances et leurs moyens pour la promotion d'activités de nature notamment professionnelle, sociale, scientifique, religieuse, éducative, culturelle ou sportive.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

---

L'objet de l'association doit être déterminé avec précision et sa dénomination lui correspond.<sup>3</sup>

### 2.1.3. Présentation de questionnaire

Dans le but d'explorer notre terrain d'étude nous avons élaboré un questionnaire. Ce lui est un outil essentiel qui nous permettrons de bien mener notre investigation dans la commune de Tizi-Ouzou

C'est le moyen qui nous pouvons collecter les informations aussi détaillées dont nous avons besoin pour confirmer nos hypothèses. Il vise à structuré des réponses autour de l'existence des acteurs locaux dans la commune de et leur apports au développement de leurs commune.

Le questionnaire de l'enquête que nous avons formé contient trois formes de questions :

- **Les questions ouvertes** : dans ces questions nous laissons la liberté au répondant de développer son idée et de donner son point de vue. Ces questions s'illustrent dans notre questionnaire, comme suit : Selon vous, quelles sont les conditions essentielles à réunir pour la réussite et l'aboutissement des projets de développement local ?
- **Les questions fermées** : ces questions visent à limiter le choix des réponses pour le répondant, en proposant généralement deux réponses possibles (oui, non), dans le but de faciliter les réponses et de les traiter. Par exemple : Avez-vous déjà bénéficié d'un projet de développement local ?

---

<sup>3</sup> Les associations en Algérie sont régies par la loi 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

---

Oui

non

- **Les questions semi fermés** : dans ce cas de question, on propose plusieurs possibilités de réponse et on laisse le choix au répondant, il doit choisir une ou plus d'un côté et il peut aussi proposer d'autres réponses d'un autre côté. Ce genre de question permet de recueillir les informations de manière très facile. L'exemple de ce type dans notre questionnaire s'énonce comme suit :

Comment l'ensemble des acteurs peuvent-ils collaborer efficacement dans la gestion de projet du développement local ?

- Organisation des réunions et d'assemblées .....

-La mise en commun des moyens disponibles .....

-L'échange d'informations .....

-Autres (précisez) .....  
.....

### 2.1.4. Le contenu de questionnaire :

Le questionnaire est formé de trois axes, chaque axe comporte un certain nombre de questions.

#### Axe n°1 : identification et présentation des répondants :

Cet axe a pour objectif de nous donner une image générale sur les caractéristiques de chaque acteur. Nous avons posé des questions sur l'âge, le niveau d'étude,...

#### Axe n°2 : Avis des acteurs sur le développement local

L'objectif de ce deuxième axe est de connaître la vision des acteurs sur le développement local, nous visons également à avoir le point de vue des acteurs et l'importance de ces projets dans la satisfaction de leurs besoins en termes de développement.

Il regroupe aussi l'appréciation des élus de l'APC de Tizi-Ouzou :

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

Dans cette partie nous présentons un ensemble de questions pour savoir comment l'APC étudie les projets de développement, et la façon de créer les commissions pour la réalisation de ces projets.

### **Axe n°3 : la Concertation entre les différents acteurs de la commune :**

Cette dernière partie de notre questionnaire a pour objectif de découvrir les relations entre les acteurs, pour la réalisation des projets de développement, en vue de savoir si les relations sont définies positivement ou non.

Enfin, on a utilisé ce questionnaire dans le but de recueillir le maximum d'informations dont nous avons besoin dans notre enquête pour trouver des réponses à notre problématique.

### **2.2. : L'analyse et traitement des résultats de l'enquête**

Dans cette partie, nous allons faire une analyse générale de l'ensemble des informations recueillies lors de l'enquête de terrain, l'analyse de ces informations qui sont liées aux réponses données par les acteurs.

#### **2.2.1. La vision du développement local par les acteurs locaux:**

Au début, nous avons voulu connaître l'avis de chaque acteur, et la notion de développement local, chaque catégorie d'acteurs a donné une définition sur le développement local.

Pour Le président de l'assemblée populaire de la commune de Tizi-Ouzou « c'est un processus continue qui a pour but de contracter plus de projet de divers constitutions et divers aménagements qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. »<sup>4</sup>

Le secrétaire général de l'assemblée populaire de la commune de Tizi-Ouzou définit le développement comme « un ensemble d'actions coordonnées programmées conduites dans un

---

<sup>4</sup> Résultats de l'enquête.

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

cadre spatial et Temporel au profit d'un groupe, avec la mobilisation de moyens humains, matériels pour atteindre un objectif précis »<sup>5</sup>

L'ensemble des associations donne une autre définition pour le développement «c'est d'offrir les moyens nécessaires aux citoyens pour améliorer leur cadre de vie, création des infrastructures de bases, créations des projets économiques, avec création d'emplois. »<sup>6</sup> Ce type d'acteurs se focalise sur la satisfaction des besoins sociaux.

Les entrepreneurs interrogés le définissent comme « l'amélioration du cadre de vie humains et urbain qui doit reposer sur un certain nombre d'investissements publics ou privés celui-ci permettra en effet d'engendrer plus des richesses, et résorber le chômage »<sup>7</sup>

Après l'exploration de ces différentes définitions, il ressort que l'ensemble des acteurs voient le développement local comme un moyen pour améliorer le niveau de vie de la population. Ils considèrent aussi que les actions de développement local doivent être menées d'une manière à ce qu'elles répondent aux attentes de l'ensemble des acteurs de la localité.

### **2.2.2. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local**

Concernant l'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local, les résultats de l'enquête montrent que 68.18% des acteurs pensent que les projets destinés au développement local sont très importants, 22, 72% des acteurs préconisent qu'ils sont seulement importants. Il existe cependant un taux de 9,09% qui estiment que les projets de développement local sont peu importants .Par contre, aucun acteur n'a jugé les projets de développement local comme étant sans aucune importance. Le tableau et la figure ci-dessous résument les résultats obtenus.

---

<sup>5</sup> Résultats de l'enquête

<sup>6</sup> Ibid

<sup>7</sup> Ibid

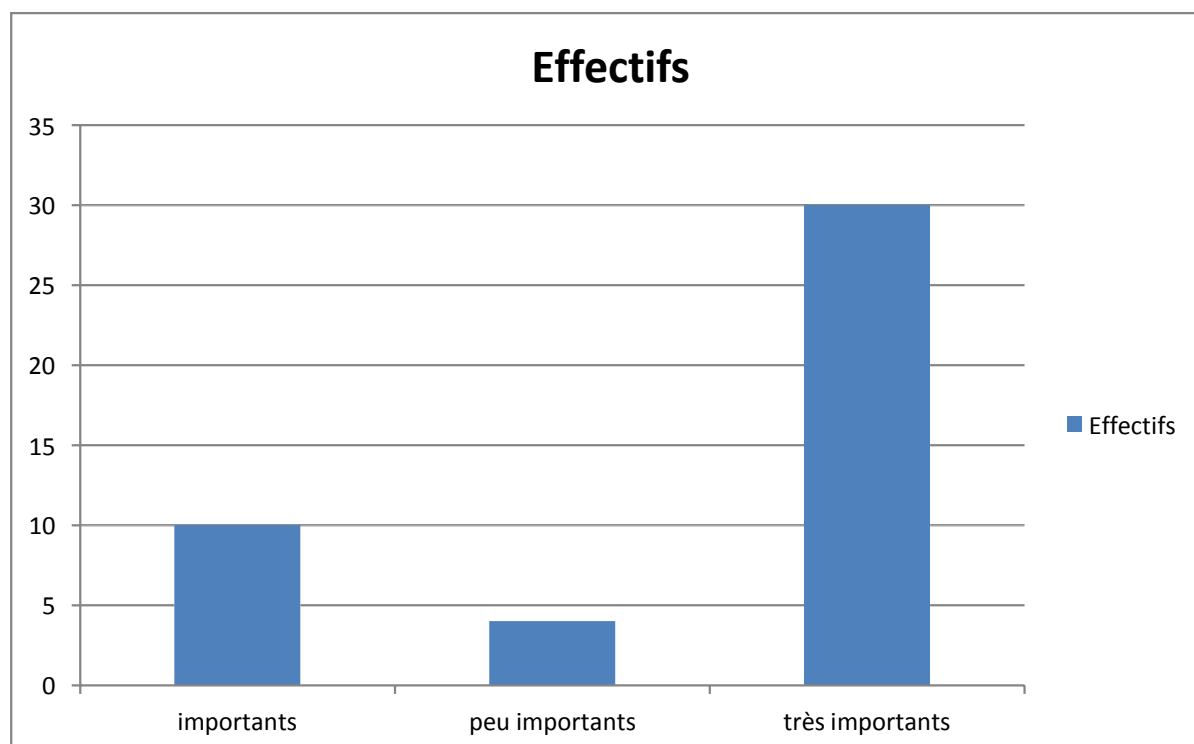
### Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

**Tableau N°10 : L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local**

Motif	Effectifs	pourcentage	Pourcentage cumulé
importants	10	22.72	22.72
peu importants	4	9.09	31.81
très importants	30	68.18	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nous soins à partir les résultats de l'enquête.

**Figure N°5 : Importance accordés aux projets de développement local**



Source : élaboré par nous soins à partir les résultats de l'enquête.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

### 2.2.3. La participation des acteurs locaux dans le processus de projet de développement local.

**Tableau N°11 : Implication du citoyen ou projet de développement local**

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	20	40	40
Non	24	60	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Ce tableau montre que 40% des acteurs de la commune de Tizi-Ouzou disent que les citoyens sont impliqués dans le processus de développement local par contre, la plupart 66% des acteurs déclarent que les citoyens ne sont pas impliqués dans le processus de développement local.

### Tableaux N°12 : participation des acteurs locaux dans le processus de développement

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	10	22,27	22,27
Non	20	45,45	67,72
Aucune réponse	14	31,81	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Pour la participation des acteurs locaux dans le processus de projet de développement, selon les acteurs enquêtés, 45.45% confirment ne pas participer aux processus des projets de développement, 22.27% déclarent qu'ils sont présents dans le processus de projets de développement, par contre 31.81% préfèrent de ne pas répondre. Chaque acteur a un rôle à jouer dans le processus de projet de développement local.

### Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

**Tableaux N°13 : rôles joués par les acteurs dans le développement local**

Motif	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Porteur du projet	10	22,72	22,72
Assistant financier	5	11,36	34,08
Exécutant de projet	11	25	59,08
Aucune réponse	18	40,09	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

En ce qui concerne le rôle joué par chaque acteur dans le développement local, tous les acteurs déclarent que chaque acteur a un rôle à jouer dans le développement, d'après le tableau en haut, on constate que 22.72% porteurs de projet qui regroupent les associations, les deux membres d'APC que les acteurs ont un rôle à jouer, 11.36% d'acteurs (assistants financiers regroupe le président de l'APC et le vice de président) confirment ce rôle. 25% des acteurs considèrent que le rôle à jouer est en lien avec la prise en charge de la réalisation de toutes les parties du projet. 40,09% ne donnent aucune réponse.

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

---

### 2.2.4. Le manque de projets de développement local dans la commune de Tizi-Ouzou

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la commune de Tizi-Ouzou. Aucun d'eux n'estime que la commune dispose de projets de développement apportant des résultats concrets et satisfaisants, ils ont affirmé qu'il n'y a pas suffisamment de projet de développement dans cette région.

Nous avons demandé aux acteurs qui ont répondu que les projets destinés au développement local dans la région sont insuffisants d'expliquer leurs points de vue en leur faisant choisir parmi les raisons d'insuffisances suivantes ;

- Il y a un manque de projet ;
- Il y a un manque de financement ;
- Il y a une mauvaise gestion des projets ;
- Il y a une mauvaise coordination entre les acteurs.

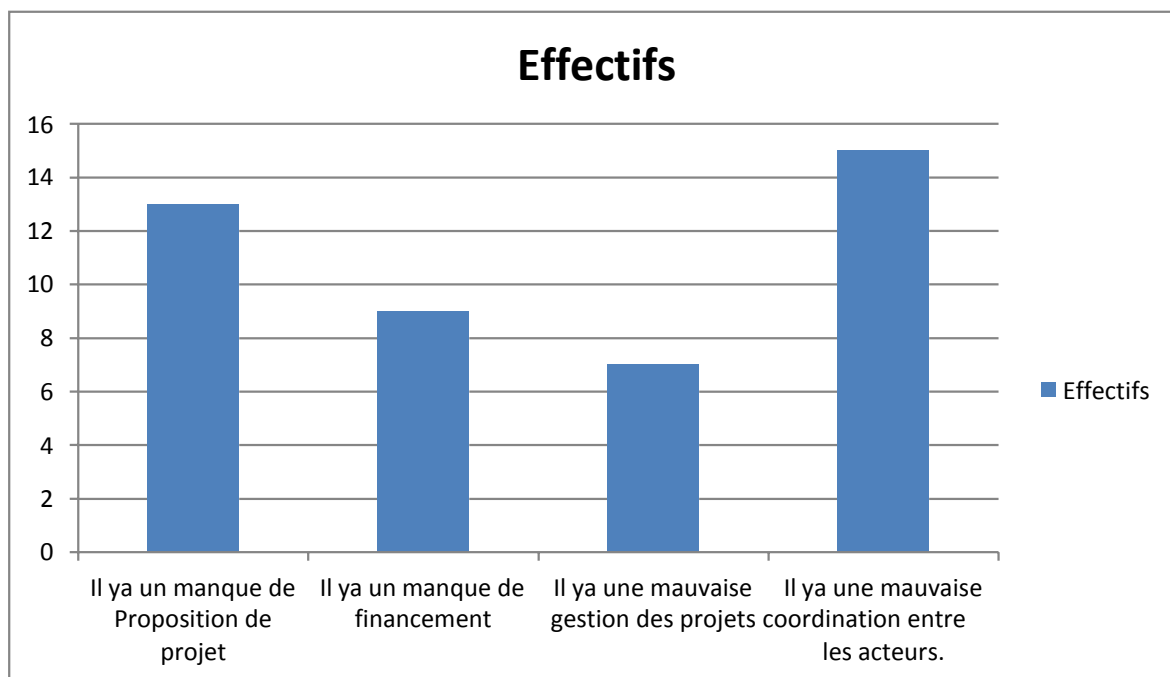
**Tableau N° 14 : Les causes de manque de projets de développement local**

Désignations	Effectifs	Pourcentage	Pourcentages cumul
Il ya un manque de proposition de projet	13	29.54	29.54
Il ya un manque de financement	9	20.45	49.99
Il ya une mauvaise gestion des projets	7	15.9	65.89
Il ya une mauvaise coordination entre les acteurs.	15	34.09	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir les résultats de l'enquête

## Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

**Figure N°6 : Les causes de manque de projets de développement local**



Source : élaboré par nos soins à partir les résultats de l'enquête.

### 2.2.5. La concertation entre les différents acteurs de la commune

**Tableau N° 15 : la concertation entre les acteurs est améliorée**

Désignations	effectifs	pourcentages	Pourcentages cumul
Oui	24	54.54	54.54
Non	20	45.45	100
Total	44	100	/

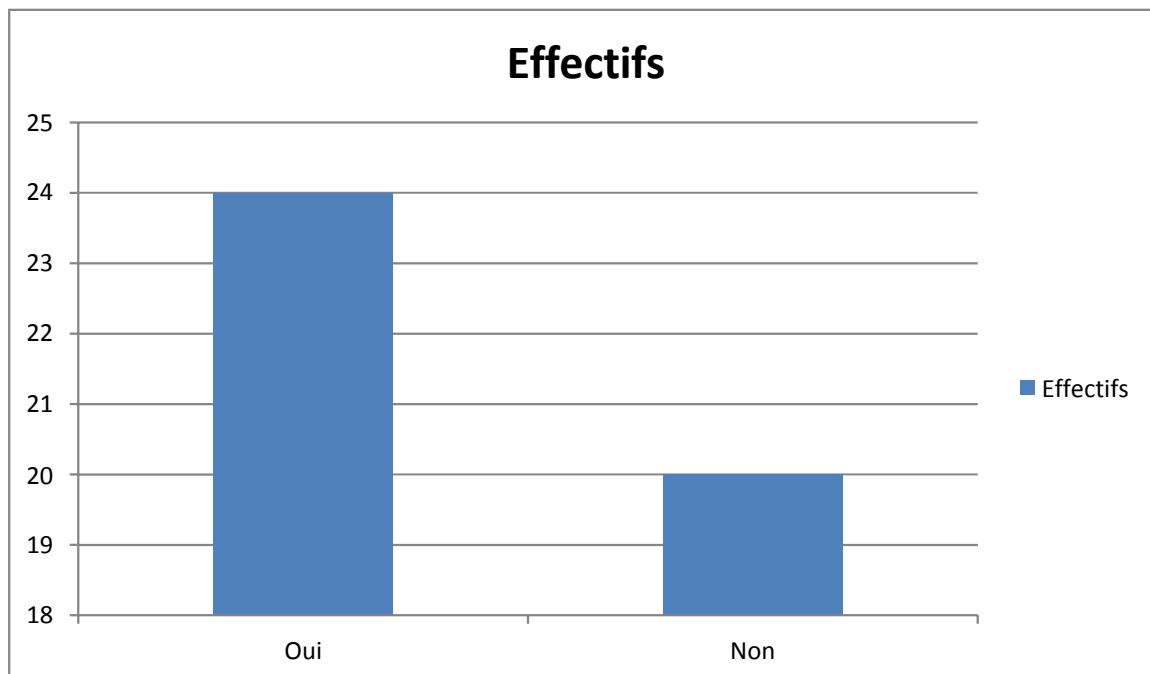
Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

La concertation est une étape essentielle pour la réussite des projets de développement, on remarque de ce tableau que 54.54% d'acteurs estiment que la concertation entre les acteurs s'est améliorée dans le but de changer les informations, avec une amélioration des propositions

### Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

sans oublier la réhabilitation de l'autorité de l'Etat. Par contre 45.45% d'acteurs déclarent que les relations ne se sont pas améliorées. Comme le montre le schéma suivant.

**La figure N°7 : Concertation entre les acteurs**



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

**Tableau N°16 : la classification des propositions pour la collaboration efficace des acteurs de la commune.**

Classification	Motif	Effectifs	pourcentages	pourcentages
1	- organisation des réunions et d'assemblées	22	50	50
2	L'échange d'informations	15	34.09	84.09
3	La mise en commun des moyens disponibles	7	15.90	100
Total	/	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

### **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

D'après ce tableau, on remarque que 50% des répondants c'est-à-dire plus de la moitié des acteurs, déclarent que le premier motif pour avoir une bonne collaboration entre les acteurs c'est d'organiser des réunions et des assemblées. Par contre, 34.09% d'acteurs estiment que la collaboration efficace se fait par l'échange d'informations. En dernier lieu, 15.90% d'acteurs favorisent la mise en commun des moyens disponibles.

On constate que, pour la réussite de la collaboration entre les acteurs, elle doit prendre en considération les trois motifs. Les acteurs désignent les équipes de travail avec une organisation de réunions et d'assemblées pour l'échange efficace de l'information et la concertation entre eux.

**Tableau N°17 : classification des relations des acteurs de la commune.**

Classification	Acteurs	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	Elus locaux	22	50	50
2	Administration déconcentrée de l'état	10	22.72	72.72
3	Associations	7	15.90	88.62
4	Entreprises	4	9.09	97.71
5	Patronat/chambres de commerce	1	2.27	100
Total		44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

D'après ce tableau, on remarque que 50% des acteurs ont des relations en premier lieux avec les élus locaux et que ces derniers ont un pouvoir de décision. Ils sont considérés comme des intermédiaires entre l'Etat et le citoyen .En parlant de l'APC, tous les acteurs ont des bonnes relations avec cette dernière car elle dépend des ressources de l'Etat et de la Wilaya pour la réalisation de ses programmes de développement. 22.72% d'acteurs ont des relations avec l'administration déconcentrée de l'Etat. Ensuite, 15.90% ont des relations avec les associations.

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

Enfin 9.09% et 2.27% d'acteurs ont des relations respectivement avec les entreprises et les chambres de commerce.

**Tableau N°18 : choix des collaborations de l'ensemble des acteurs de la commune.**

Désignation	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Vos intérêts individuels	4	9.09	9.09
L'intérêt collectif de l'ensemble des acteurs	40	90.09	100
Total	44	100	/

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

D'après ce tableau, on remarque que les acteurs collaborent entre eux, d'ailleurs, 90.09% des acteurs optent pour l'intérêt collectif dans le choix de leurs relations. Ainsi 9.09% d'acteurs estiment que le choix de leur relation se fait par l'intérêt individuel.

### **2.2.6. Synthèse des résultats de l'enquête.**

L'analyse de l'enquête nous a permis d'avoir une vision générale de l'ensemble des acteurs influents sur le développement local. Dans ce sens, nous avons constaté clairement que les acteurs locaux participent aux projets de développement local, qu'il existe une certaine concertation entre les différents acteurs de la commune de Tizi-Ouzou.

#### **2.2.6.1. La participation des acteurs locaux dans le processus de développement local**

Dans la catégorie d'acteurs, les citoyens représentent la catégorie la plus concernée dans les projets de développement local. En effet, ce sont eux qui bénéficient des projets de développement. La participation des acteurs est une étape essentielle dans les projets de développement local, elle permettrait à la fois l'exploration de différents avis des acteurs.

## **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

60% des acteurs interrogés déclarent que les citoyens sont absents dans les projets de développement local contre 40% qui attestent que les citoyens s'impliquent dans les projets de développement local. Cependant, l'APC de Tizi-Ouzou affirme qu'elle implique l'ensemble des acteurs dans les projets de développement local.

En fait, il apparaît que ce manque d'implication résulte du manque de communication entre les acteurs, avec une absence d'assemblées et de réunions qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans les projets de développement. En ce qui concerne le rôle joué par les acteurs dans le développement, tous les acteurs déclarent que chaque acteur a un rôle important, 22.72% d'acteurs portent le projet, et 11.36% d'acteurs financent le projet, le dernier acteur son rôle c'est la réalisation du projet avec un pourcentage 25%.

### **2.2.6.2. La concertation entre les différents acteurs de la commune**

La concertation est une étape essentielle pour la réussite des projets de développement, 54.54% d'acteurs estiment que la concertation entre les acteurs s'est améliorée.

A partir des résultats obtenus de notre étude, nous avons relevé que, pour avoir une bonne collaboration entre les différents acteurs dans le projet de développement, ces derniers doivent constituer des équipes de travail avec la mise en place de réunions et d'assemblées pour l'échange d'informations. Pour cela, on a tenté de savoir si les acteurs avaient des relations avec les autres acteurs, on a pu relever que 50% des acteurs ont des relations en premier lieu avec les élus locaux. En parlant de l'APC, tous les acteurs ont des bonnes relations avec elle car elle dépend des ressources de l'Etat et de la Wilaya, pour la réalisation de ses programmes de développement. 22.72% d'acteurs sont en de relation avec l'administration déconcentrée de l'Etat. Ensuite, 15.90% ont des relations avec les associations. En fin 9.9% et 2.27% d'acteurs ont des relations respectivement avec les entreprises et les chambres de commerce.

## **Conclusion**

A travers ce dernier chapitre, nous avons présenté notre méthodologie d'approche du terrain, qui est une phase très importante puisque les résultats que nous avons présentés s'appuient d'une façon directe sur cette dernière. Ainsi, nous avons présenté les résultats de l'enquête que nous avons traités et analysés dans le but d'extraire les réponses aux questions que nous avons posées au départ. Enfin, nous avons synthétisé les réponses obtenues.

### **Chapitre 3 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats**

---

Nous avons aussi déterminé la vision des acteurs vis-à-vis du développement local. Ils donnent une grande importance aux projets de développement local et estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans le processus de développement. Ils déclarent également qu'il y a un manque en termes de projets et qu'ils ont besoins de plus de projets .Aussi, ils attestent mais encouragent davantage l'existence d'une concertation entre les différents acteurs dans le but de trouver les bonnes réponses aux besoins de la population pour améliorer leur vie, et ce qui permettrait le développement de leur commune.

Enfin, on conclue que les acteurs locaux sont déterminés et convaincus qu'ils doivent jouer un rôle important dans le développement de leur localité.

Le développement local désigne un processus qui consiste à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. Dans le cas de notre étude, nous nous sommes intéressés à l'étude des acteurs locaux et ces rôles afin de contribuer dans le développement de leur localité.

Dans le but de répondre à cette problématique, nous avons axé notre étude sur les hypothèses qui attestent d'abord que les acteurs locaux participent au développement local. En effet, nous avons pu constater cela à travers une prise de conscience des acteurs interrogés mais aussi leur implication même si elle reste perfectible dans le domaine. Nous avons également pu constater, à travers les réponses, que l'inexistence d'interactions entre les acteurs de la commune de Tizi- Ouzou est une contrainte modale au développement local. Nous avons pu confirmer partiellement notre hypothèse par le fait que les acteurs interrogés sur la commune de Tizi-Ouzou renvoient les difficultés rencontrées, en partie, à l'insuffisance de ces interactions malgré leur prise de conscience de la nécessité de cette dernière.

L'exploration théorique sur les acteurs locaux et le développement local nous a permis de construire une synthèse bibliographique sur notre thème. Elle nous a permis de mettre en évidence les différents concepts affectés à notre étude. Nous avons commencé par le concept de développement local, son historique, ses modes et ses composantes. Le développement basé sur l'espace qui représente les districts industriels, les SPL, les milieux innovateurs et les clusters, présentent la spécificité de leur mouvement au développement, en plus de l'exploitation efficace des ressources locales, à partir des relations entre les acteurs. Nous avons parlé aussi de la gouvernance territoriale et des acteurs locaux, leur rôle et leur implication, leur stratégie et dynamique de territoire. Notre travail n'est pas seulement basé sur les recherches théoriques qui sont une étape primordiale à effectuer mais aussi sur une enquête de terrain présentée dans le troisième chapitre. A travers ce dernier chapitre, le but essentiel est de répondre à notre problématique principale sur le rôle des acteurs locaux dans la commune de Tizi-Ouzou.

Les résultats de notre enquête ont montré clairement que, les acteurs locaux accordent une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Ceci se voit à travers le fait que ces acteurs ont un rôle à jouer dans le processus de développement local. Les acteurs estiment aussi qu'il y a un manque de projets de développement local et que la plupart des projets existants n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est due au manque de coordination et de suivi et au manque d'implication des acteurs. En fin, il faudrait se déployer plus dans la sensibilisation et la diffusion de l'information sur l'importance des rôles des acteurs dans le développement local.

## Bibliographie

### ❖ Ouvrages

- BOLTANSKI Luc, « *la justification : les économies de la grandeur* », paris, Gallimard, 1991.
- BOURDIEU, Le sens pratique, paris, éditions de minuit, 1980.
- BRYANT, C. R. (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Edition Strate Communication Inc.
- BRYANT, C.R. (1991). « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projet réussi ». Hudson : Edit ion Strate Communication Inc.
- BRYANT, C.R., et PRESTON, R. E. (1987). Un schémar pour les initiatives locales en développement économique. Bulletin de développement économique
- COURLET.C,(2001) « Territoires et régions: Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris.
- CREFFE Xavier,(1984) «Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation »,édition, ECONOMICA, Paris.
- DURKHEIM Emile,( 1987), les règles de la méthode sociologique, paris, PUF.
- GALLEGOS F. R. (2005), «Dispositifs délibératifs pour le développement local en Equateur: le cas des municipalités indigènes », dans BACQUE M-H., REY H. SINTOMER Y. (sous la direction de) (2005).
- J. I. (BOUEF) et (M) MAGNAN,(2005) «les collectivités territoriales et la décentralisation »,édition VIE POLITIQUE.
- Mendel G. (2003), « pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative
- VIDAL Florence (1998), in COURLET.C, «Territoires et régions: Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris,

## ❖ **Revues et articles**

- B. KHERRDJEMIL, (1999) «territoire, mondialisation et redéveloppement », In revue d'économie régionale et urbaine (RERU), N°2.
- Cedric Polère, (2007) « la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses millénaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon.
- DOLOREUX D., SHEARMUR R., CHENARD Ph. (2007), « la création et le développement de clusters maritimes au Canada et en Europe », Revue d'Economie Régionale et Urbaine N°3.
- LE FLOCH R. (2004), «démocratie participative : attendus et contradictions », Economie et Humanisme, numéro 371.
- LORTHIOIS J. (1996), in BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelques éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 septembre, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement,
- Maillant et Perrin (1992), in UZUNIDIS Dimitri, « Milieux innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », Canadian Journal of Régional Science (en ligne), Volume 33, numéro spécial,
- SAHLI ZOUBIR,(2009) « produit de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts ». Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes.
- SMATI Abdelbaki,(2008) "Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement" Recherches économiques et managériale, Centre universitaire de Souk-Ahras, N°5, Juin , p 84.

## ❖ **Rapports**

- ❖ Anne Hurand,(2008) «enjeux et limites de la démocratie participative », dans observatoire du management alternatif, édition HEC "apprendre à oser", Paris.

## ❖ **Mémoires**

- NAIT-CHABANE Abdelatif, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs: cas de la willaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Science Economiques, UMAB, 2010,

- TAGUET Younes « Gouvernance territoriale et développement local : Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El -KSEUR » mémoire master en science économie, UAMB Bejaïa 2014.

### ❖ Sites et liens internet

- [www .a2//web/document / ayeua-gouvernance. PDF Gaudin](http://www.a2//web/document / ayeua-gouvernance. PDF Gaudin)
- <http://www.ade1s.org/ressoures/observatoire.htm>
- G .BECATTIN 1989, in <http://www.helsinki.fi/iehc2006/papers1/Daumas28>.
- Lévesque, B., Klein, J.L., Fontan, J.M. « Les systèmes industriels localisés : état de la recherche UQ.ÀM — 1998  
<http://www.ond.ugam.ca/publications/telechargements/sysindus>.
- [www. institutgouvernance.org/Fr/.../fichier. Synthèse-15 RTML](http://www.institutgouvernance.org/Fr/.../fichier. Synthèse-15 RTML)
- [www .droit humain-France. org/download/file/fid /362](http://www.droit humain-France. org/download/file/fid /362)
- [www . def-univ. org/img/pdf/eme.pdf](http://www . def-univ. org/img/pdf/eme.pdf)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNNIVERSITE MOULOU D MAMMERI TIZI OUZOU

Faculté des Sciences Economique  
Commerciale et de Gestion  
Département des Sciences de Gestion  
Spécialité Management Public

**Enquête dans le cadre de la préparation d'un mémoire de  
Master en Management Public**

**Axe N°1 : Identification des répondants**

1) Age

: [20-

30][30-

40][40-

50]

Plus

2) Vous êtes :

Homme  Femme

3) Quel est votre niveau d'étude ?

Primaire

Moyen

Secondaire

Supérieure

Autre

**Axe N°2 : Avis des acteurs sur le développement local**

4) Pour vous, Que signifie le développement local ?

.....

.....

.....

.....

.....

5) Quelle importance donnez-vous aux projets de développement local ?

- peu importants .....

-important.....

-très importants...

6) En tant qu'acteur local, participez-vous aux processus de projet de développement local ?

Oui

Non

7) Quel rôle jouez-vous dans le processus de projet de développement local ?

-porteur du projet.....

-assistant financier .....

-exécutant de projet .....

8) Existe-il aujourd'hui un manque en termes de projets de développement local dans votre commune ?

Oui

Non

9) Si oui, quelle en est selon vous la cause ?

- Il ya un manque de proposition de projets .....

- Il ya un manque de financement.....

- Il ya une mauvaise gestion des projets.....

-Il ya une mauvaise coordination entre les acteurs.....

Autres (précisez)

.....  
.....

**Axe N°3 : la concertation entre les différents acteurs de la commune.**

10) Comment l'ensemble des acteurs peuvent-ils collaborer efficacement dans la gestion de projet du développement local ?

- organisation des réunions et d'assemblées .....

- La mise en commun des moyens disponibles... .....

- L'échange d'informations.....

-Autres (précisez)

.....  
.....

11) La concertation entre les acteurs est-elle pour vous à améliorer ?

Oui

Non

12) Comment définissez-vous vos relations avec les différents acteurs ?

- Administration déconcentrée de l'état .....

- Elus locaux (APC/APW) .....

- Entreprises .....

- Patronat/chambres de commerce .....

- Associations .....

13) Qu'est-ce qui vous guide dans vos choix de collaboration avec les autres acteurs ?

- Vos intérêts individuels .....

- L'intérêt collectif de l'ensemble des acteurs .....

Autres (précisez)

.....

.....

.....

14) Est-ce que vous êtes informés de ce qui passe sur la gestion des projets de développement local à Tizi-Ouzou ?

Oui

Non

## Liste des tableaux et des figures

### 1- Liste des tableaux

Tableaux N°1 : la stratégie d'intervention des acteurs locaux .....	33
Tableau N°2 : Nombre de naissances en 2018 .....	54
Tableau N °3 : Evolution de la population au cours des quatre derniers recensements .....	55
Tableau N ° 4 : Répartition de la population résidente par strate.....	56
Tableau N°5 : Situation des Microcrédits au 31/12/2018... ..	58
Tableau N°6 : Répartition générale des terres de la commune, arrêtée au 31-12-2018 .....	59
Tableau N°7 : Infrastructures de l'enseignement Primaire .....	59
Tableau N° 08 : Effectifs étudiants (année universitaire 2018/2019) .....	60
Tableaux N°9 : Taille et structure de l'échantillon final de la commune Tizi-Ouzou .....	62
Tableau N°10 : L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local .....	66
Tableau N°11 : Implication du citoyen ou projet de développement local .....	67
Tableaux N°12 : participation des acteurs locaux dans le processus de développement .....	67
Tableaux N°13 : rôles joués par les acteurs dans le développement local .....	67
Tableau N°14 : Les causes de manque de projets de développement local .....	68
Tableau N°15 : la concertation entre les acteurs est améliorée .....	69
Tableau N°16 : la classification des propositions pour la collaboration efficace des Acteurs de la commune .....	70
Tableau N°17 : classification des relations des acteurs de la commune.....	71
Tableau N°18 : choix des collaborations de l'ensemble des acteurs de la commune .....	72

## **2-Liste des figures**

Figure N °1 : Carte de la commune de Tizi-Ouzou dans la wilaya .....	54
Figure N °2 : répartition de la population de la commune de Tizi-Ouzou par sexe.....	55
Figure N ° 3 : Evolution de la population au cours des quatre derniers recensements.....	56
Figure N °4 : Répartition de la population résidente par strate .....	57
Figure N °5 : Importance accordés aux projets de développement local .....	66
Figure N°6 : Les causes de manque de projets de développement local .....	69
Figure N°7 : Concertation entre les acteurs.....	70